

À la rentrée 2018, l'enseignement du premier degré regroupe 50 500 écoles en France, soit environ 400 écoles de moins qu'à la rentrée 2017 (1)(2). La baisse s'explique par des fusions d'écoles, regroupements, absorptions, ou fermetures. Comme depuis quatre ans, le sens de cette évolution varie selon le secteur : - 1,1 % pour les écoles publiques et + 2,1 % pour les écoles privées. Dans le secteur public, si le nombre d'**écoles élémentaires et maternelles** diminue (respectivement - 300 et - 330), le nombre d'**écoles primaires**, accueillant à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire, augmente légèrement (+ 130).

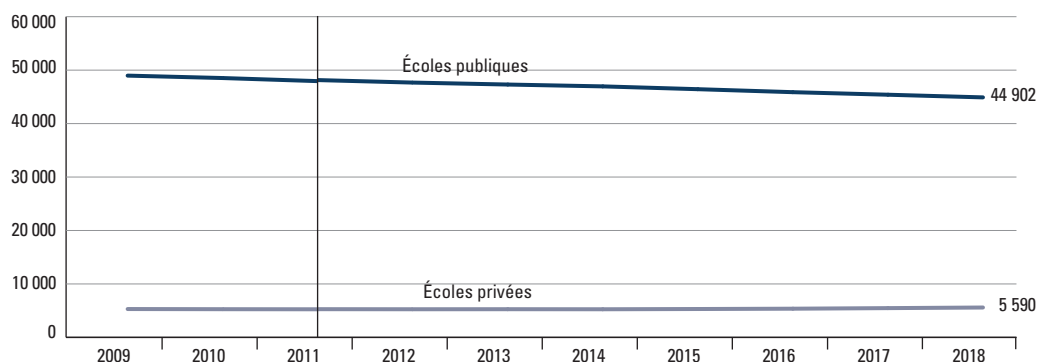
La quasi-totalité des écoles privées sont des écoles primaires. Dans ces dernières, on compte en moyenne 178 élèves contre 125 dans les écoles primaires publiques (3). Dans le secteur public, ce sont les écoles

élémentaires qui accueillent en moyenne le plus d'élèves (154), loin devant les écoles maternelles (105).

Dans le secteur public, on dénombre plus de 3 700 écoles à **classe unique** (4). Près de la moitié des écoles publiques ont moins de cinq classes. Dans le secteur privé, où 91 % des écoles sont des écoles primaires, on trouve logiquement très peu d'écoles à classe unique : seulement 5,2 % du total (5). Les écoles du privé comptent généralement davantage de classes, 19,3 % d'entre elles en ayant 11 ou plus.

Dans les DOM, les écoles sont plus grandes qu'en France métropolitaine : dans les secteurs public et privé, respectivement 36,8 % et 27,0 % des écoles totalisent onze classes et plus (11,0 % et 19,1 % en France métropolitaine).

1 Évolution du nombre d'écoles selon le secteur



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

Précisions

Élèves de niveau préélémentaire, élémentaire, d'inclusion scolaire et écoles maternelles, élémentaires, primaires

Tandis que les écoles maternelles n'accueillent que des élèves de niveau préélémentaire, les écoles élémentaires peuvent accueillir à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire. Dans cette fiche, nous appelons écoles élémentaires

les écoles qui n'accueillent que des élèves de niveau élémentaire, et écoles primaires celles qui accueillent des élèves de niveau préélémentaire et élémentaire. Cette coexistence est particulièrement fréquente dans l'enseignement privé.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.27 ; 17.25 ; 16.40 ; 15.44 ; 14.41.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat).

2 Évolution du nombre d'écoles

	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Public											
Écoles maternelles	16 295	16 056	15 621	15 686	15 435	15 215	15 079	14 784	14 462	14 179	13 881
Écoles élémentaires	18 680	18 406	17 923	18 053	17 775	17 772	17 252	16 973	16 608	16 295	15 966
Écoles primaires	14 000	14 060	14 400	14 400	14 462	14 319	14 631	14 678	14 807	14 927	15 055
Total Public	48 975	48 522	47 944	48 139	47 672	47 306	46 962	46 435	45 877	45 401	44 902
Privé											
Écoles maternelles	135	133	122	129	123	127	137	138	139	154	177
Écoles élémentaires	283	259	267	272	244	301	251	271	273	281	314
Écoles primaires	4 887	4 884	4 870	4 878	4 898	4 846	4 875	4 901	4 957	5 041	5 099
Total Privé	5 305	5 276	5 259	5 279	5 265	5 274	5 263	5 310	5 369	5 476	5 590
Ensemble	54 280	53 798	53 203	53 418	52 937	52 580	52 225	51 745	51 246	50 877	50 492

► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

3 Nombre moyen d'élèves par école selon le type d'école à la rentrée 2018

	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Ensemble des écoles
Public	105	154	125	129
Privé	51	89	178	169

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

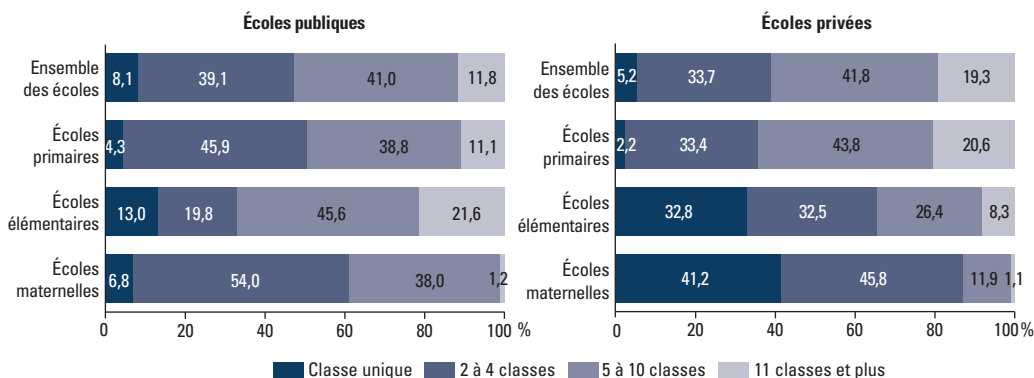
4 Nombre d'écoles selon le nombre de classes et le type d'école à la rentrée 2018

Nombre de classes	France métropolitaine				DOM				France métropolitaine + DOM			
	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total
Public												
1	937	2 072	630	3 639	6	2	10	18	943	2 074	640	3 657
2	1 562	1 621	2 242	5 425	16	3	14	33	1 578	1 624	2 256	5 458
3	2 901	712	2 478	6 091	55	6	31	92	2 956	718	2 509	6 183
4	2 898	795	2 106	5 799	58	17	34	109	2 956	812	2 140	5 908
5 à 10	5 015	7 115	5 674	17 804	263	171	172	606	5 278	7 286	5 846	18 410
11 et plus	118	3 157	1 512	4 787	52	295	152	499	170	3 452	1 664	5 286
Total Public	13 431	15 472	14 642	43 545	450	494	413	1 357	13 881	15 966	15 055	44 902
Privé												
1	65	100	112	277	8	3	2	13	73	103	114	290
2	33	56	464	553	3	1	11	15	36	57	475	568
3	21	20	564	605	3	2	8	13	24	22	572	618
4	17	21	650	688	4	2	5	11	21	23	655	699
5 à 10	18	74	2 199	2 291	3	9	36	48	21	83	2 235	2 339
11 et plus	2	23	1 014	1 039	0	3	34	37	2	26	1 048	1 076
Total Privé	156	294	5 003	5 453	21	20	96	137	177	314	5 099	5 590
Ensemble	13 587	15 766	19 645	48 998	471	514	509	1 494	14 058	16 280	20 154	50 492

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

5 Proportion d'écoles selon le nombre de classes et le type d'école à la rentrée 2018, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

Dans le premier degré public, le nombre de classes se stabilise à la rentrée 2018 : 251 000, soit -0,1% par rapport à l'année précédente (2). Dans le secteur privé, la baisse est un peu plus marquée (35 000, soit -0,7%).

Dans les écoles primaires, qui accueillent environ 2,7 millions d'élèves, les classes peuvent être constituées uniquement d'élèves de niveau préélémentaire, uniquement d'élèves de niveau élémentaire, ou encore être mixtes (3). Les classes mixtes sont toutefois assez peu répandues : moins de 3% des classes dans les écoles publiques et moins de 5% dans les écoles privées.

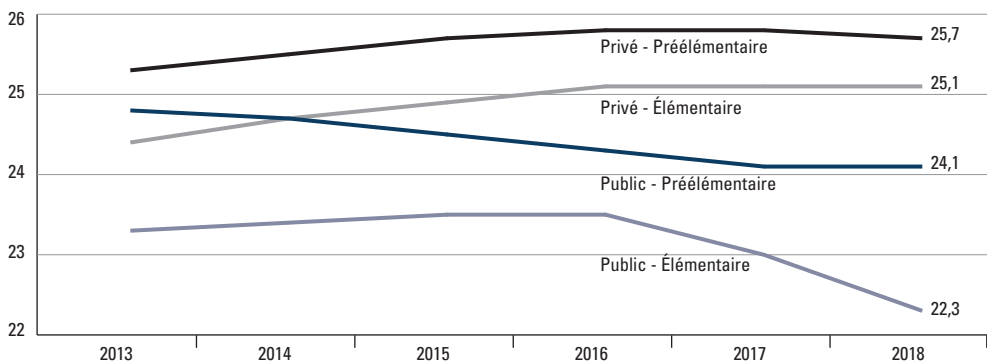
Dans le secteur privé, le nombre d'élèves par classe est stable depuis 2016 (1) (4). Plus élevé que dans le public, il est de 25,7 en préélémentaire et de 25,1 en élémentaire. Dans le public, la baisse de la taille des

classes s'est faite de manière progressive entre 2013 et 2017 en préélémentaire avant de se stabiliser en 2018 (24,1). Dans les classes de niveau élémentaire, la forte baisse de 2017 s'est poursuivie en 2018 (22,3), en lien avec le dédoublement des classes de CP-CE1 en éducation prioritaire.

Les classes sont plus chargées dans le secteur privé qui ne comprend aucune école en éducation prioritaire. En effet, 20% des classes préélémentaires et 13% des classes élémentaires accueillent 30 élèves ou plus (5).

Les classes multiniveaux sont très répandues dans les petites écoles élémentaires ou primaires. Dans le cas d'écoles comprenant entre deux et quatre classes, 70% de ces classes en moyenne sont des classes multiniveaux (6).

1 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le niveau de formation



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS.

© DEPP

Précisions

Nombre d'élèves par classe (E/C) - Lorsqu'une classe est mixte, le calcul du nombre d'élève par classe selon le niveau nécessite un traitement particulier. La méthode retenue ici consiste à comptabiliser les élèves dans leurs niveaux respectifs et à segmenter la classe. Par exemple, si une classe est constituée de 5 élèves de niveau préélémentaire et de 15 élèves de CP, le E/C préélémentaire intègrera les 5 élèves de maternelle au numérateur et 0,25 classe au dénomina-

teur, tandis que le E/C élémentaire intègrera les 15 élèves de CP au numérateur et 0,75 classe au dénominateur.

Classe, école maternelle, élémentaire, primaire - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.27 ; 17.25 ; 16.40 ; 15.44 ; 14.41.

2 Évolution du nombre de classes selon le secteur

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Public	246 274	247 731	248 635	249 172	251 395	251 052
Privé	34 148	34 124	34 811	34 733	35 221	34 975
Public + Privé	280 422	281 855	283 446	283 905	286 616	286 027

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat.

© DEPP

3 Nombre de classes et d'élèves selon le type d'école et le niveau de formation à la rentrée 2018

Type d'école	Type de classe	Public				Privé			Public + Privé		
		Nombre de classes	Nombre d'élèves		Nombre de classes	Nombre d'élèves		Nombre de classes	Nombre d'élèves		
			Préélé-mentaire	Élémen-taire		Préélé-mentaire	Élémen-taire		Préélé-mentaire	Élémen-taire	
Écoles maternelles	Classes préélémentaires	59 663	1 454 905		194	5 021		59 857	1 459 926		
Écoles élémentaires	Classes élémentaires	108 333	2 464 339	898	10 708	22 881		109 231	2 487 220		
	Classes préélémentaires	26 899	639 598		277 221			37 607	916 819		
Écoles primaires	Classes élémentaires	49 236	1 102 134	21 497		543 070		70 733	1 645 204		
	Classes mixtes	6 921	74 213	70 936	1 678	19 697	18 968	8 599	93 910	89 904	
Ensemble des écoles		251 052	2 168 716	3 637 409	34 975	301 939	584 919	286 027	2 470 655	4 222 328	

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat.

© DEPP

Note : les élèves en ULIS sont ici comptabilisés dans le niveau auquel ils appartiennent (préélémentaire ou élémentaire) ; les dispositifs ULIS ne sont par contre pas comptabilisés parmi les classes.

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le niveau de formation

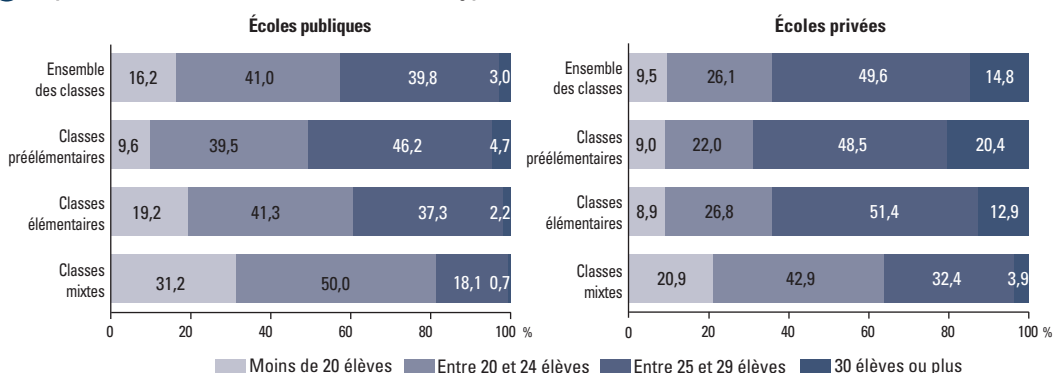
Niveau de formation	2014		2015		2016		2017		2018		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public + Privé
Préélémentaire	24,7	25,5	24,5	25,8	24,3	25,9	24,1	25,9	24,1	25,7	24,3
Élémentaire	23,4	24,7	23,5	24,9	23,5	25,1	23,0	25,1	22,3	25,1	22,7
Total hors élèves ULIS	23,9	25,0	23,9	25,2	23,8	25,4	23,4	25,4	22,9	25,3	23,2
Total y compris élèves ULIS (1)	24,1	25,0	24,1	25,3	24,0	25,4	23,6	25,4	23,1	25,4	23,4

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat.

© DEPP

1. Les élèves ULIS sont comptabilisés au numérateur, mais les « dispositifs ULIS » ne sont pas comptabilisés au dénominateur.

5 Répartition des classes selon la taille et le type de classe à la rentrée 2018, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat.

© DEPP

Note : Les élèves ULIS sont ici comptabilisés dans le niveau auquel ils appartiennent (préélémentaire ou élémentaire).

6 Part des classes multiniveaux selon le nombre de classes dans l'école à la rentrée 2018, en %

Part des classes multiniveaux	Nombre de classes dans l'école				
	Classe unique	Entre 2 et 4 classes	Entre 5 et 10 classes	11 classes ou plus	Ensemble des écoles
Écoles publiques	94	69	35	15	34
Écoles privées	91	71	30	11	27
Ensemble des écoles	94	70	35	14	33

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, écoles publiques et privées sous contrat. Hors écoles maternelles.

© DEPP

Lecture : dans les écoles publiques comprenant entre 2 et 4 classes, 69 % de ces classes regroupent des élèves de plusieurs niveaux.

À la rentrée 2018, le nombre d'établissements du second degré est de 11 369. Il est en légère hausse cette année (+ 26 établissements) (1). Entre 1960 et 1980, le nombre de collèges croît pour permettre la scolarisation massive des jeunes dans le premier cycle du secondaire. À partir de 1985 (date de création du baccalauréat professionnel), le nombre de lycées du secteur public augmente pour accueillir les élèves plus nombreux dans le second cycle long (général, technologique ou professionnel). Dans les années 2000, le nombre de lycées professionnels diminue, tandis que celui des lycées polyvalents augmente.

Le nombre global de **classes** (240 000) augmente à la rentrée 2018 (2). Cette hausse concerne les collèges et lycées d'enseignement général et technologique des secteurs public et privé. À la rentrée 2018, le nombre moyen d'élèves par classe dans les collèges est

de 24,9 (3). Après avoir diminué dans les années 2000, le nombre moyen d'élèves par classe au collège progresse depuis 2010. Ainsi, en 2018, on compte près d'un élève de plus qu'en 2010. Dans les LEGT, l'effectif moyen par classe atteint 27,0 élèves à la rentrée 2018, en légère baisse par rapport à 2017 (27,2 élèves). Il est de 17,8 élèves par classe dans les lycées professionnels, en baisse par rapport à la rentrée 2017 (18,0 élèves).

Les classes sont en moyenne moins chargées dans les lycées privés que dans les lycées publics. Ce constat est valable pour tous les types de lycée, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels ou polyvalents : on compte deux à trois élèves de moins en moyenne. Dans les collèges privés, au contraire, les classes comptent deux élèves de plus que celles des collèges publics.

Précisions

Établissements du second degré - Collèges, lycées et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) relevant du ministère en charge de l'éducation nationale.

Nombre moyen d'élèves par classe - C'est le rapport du nombre d'élèves sur le nombre de classes. Sont comptés tous les élèves de l'établissement, quelle que soit la formation suivie, y compris l'enseignement post-baccalauréat.

Source

MENJ-DEPP, Système d'information Scolarité et enquêtes n° 16, 17 et 18 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Évolution du nombre d'établissements du second degré (1)

	1980	1990	2000	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Public											
Collèges	4 891	5 019	5 128	5 253	5 274	5 271	5 279	5 290	5 295	5 294	5 290
LP	1 353	1 362	1 108	973	942	924	901	874	860	834	819
LEGT	1 134	1 294	1 513	1 576	1 587	1 589	1 595	1 600	1 602	1 608	1 612
dont LPO	-	-	477	582	612	625	639	659	673	698	702
EREA	n.d.	82	80	80	79	79	79	79	79	79	78
Total Public	7 378	7 757	7 829	7 882	7 882	7 863	7 854	7 843	7 836	7 815	7 799
Privé											
Collèges	1 757	1 814	1 808	1 765	1 777	1 786	1 796	1 807	1 838	1 859	1 910
LP	978	809	647	664	660	659	652	640	624	622	601
LEGT	1 194	1 290	1 102	1 064	1 065	1 053	1 040	1 040	1 052	1 046	1 058
dont LPO	-	-	119	204	200	206	206	202	203	202	204
EREA	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1
Total Privé	3 929	3 913	3 557	3 493	3 503	3 499	3 489	3 488	3 515	3 528	3 570
Ensemble	11 307	11 670	11 386	11 375	11 385	11 362	11 343	11 331	11 351	11 343	11 369

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

1. Collège, lycée professionnel (LP), lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), lycée polyvalent (LPO), établissement régional d'enseignement adapté (EREA) : voir « Glossaire ».

2 Évolution du nombre de classes selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Public											
Collèges	116 431	115 614	109 628	106 733	107 219	107 659	107 477	106 697	106 176	106 694	106 919
LP	24 041	23 011	22 422	21 658	19 695	19 644	19 378	18 929	18 909	18 634	18 459
LEGT	53 248	55 989	56 999	55 924	55 160	56 002	57 065	58 862	60 412	62 005	62 334
dont LPO	-	18 351	20 402	22 378	22 861	23 690	24 653	26 264	27 435	29 192	29 455
EREA	1 324	1 149	980	944	892	898	892	904	889	886	892
Total Public	195 044	195 763	190 029	185 259	182 966	184 203	184 812	185 392	186 386	188 219	188 604
Privé											
Collèges	26 183	26 033	26 019	26 018	26 163	26 307	26 439	26 490	26 553	26 674	26 896
LP	6 105	6 427	6 361	6 500	6 245	6 445	6 405	6 236	6 063	6 003	5 855
LEGT	17 542	17 479	17 628	18 061	17 745	17 894	17 821	17 937	18 230	18 365	18 613
dont LPO	-	3 456	5 751	5 994	5 711	5 947	5 926	5 932	6 067	6 146	6 140
EREA	-	-	-	-	8	10	8	12	13	14	14
Total Privé	49 830	49 939	50 008	50 579	50 161	50 656	50 673	50 675	50 859	51 056	51 378
Total Ensemble	244 874	245 702	240 037	235 838	233 127	234 859	235 485	236 067	237 245	239 275	239 982

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

1. Voir [1] supra.

Lecture : en 2018, on dénombre 239 892 classes accueillant des élèves du second degré ou des classes supérieures de lycées (STS, CPGE, etc.).

3 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Public											
Collèges	23,7	23,3	23,3	23,6	24,2	24,2	24,2	24,3	24,3	24,4	24,5
LP	22,0	20,2	20,1	19,1	19,0	19,1	19,0	19,1	19,0	18,6	18,4
LEGT	28,6	27,4	27,3	26,8	27,7	27,8	27,8	27,9	28,0	27,8	27,6
dont LPO	-	-	24,6	23,8	24,8	25,0	25,1	25,2	25,4	25,2	25,0
EREA	9,2	9,7	11,1	11,0	11,5	11,2	11,2	11,1	10,9	10,7	10,7
Privé											
Collèges	24,9	24,9	24,8	25,4	26,0	26,0	26,0	26,1	26,3	26,5	26,6
LP	20,8	18,7	18,9	17,9	17,3	17,0	16,7	16,7	16,5	16,2	15,8
LEGT	24,5	23,6	23,8	23,8	24,6	24,5	24,6	24,9	25,0	25,0	24,8
dont LPO	-	-	22,1	21,7	22,3	22,1	22,2	22,4	22,3	22,3	22,3
EREA	-	-	-	-	15,5	16,0	20,1	14,3	15,9	13,9	14,6
Public + Privé											
Collèges	23,9	23,6	23,6	24,0	24,5	24,6	24,6	24,6	24,7	24,8	24,9
LP	21,8	19,8	19,9	18,8	18,6	18,5	18,4	18,5	18,4	18,0	17,8
LEGT	27,6	26,5	26,5	26,1	26,9	27,0	27,1	27,2	27,3	27,2	27,0
dont LPO	-	-	24,1	23,4	24,3	24,4	24,5	24,7	24,8	24,7	24,5
EREA	9,2	9,7	11,1	11,0	11,5	11,3	11,3	11,2	11,0	10,8	10,7

► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© DEPP

1. Voir [1] supra.

Lecture : en 2018, les classes de LEGT scolarisent en moyenne 27,0 élèves ou étudiants.

2.04 Les collèges et les lycées : niveau de formation et classes

Les établissements du second degré des secteurs public et privé abritent généralement les **classes** de la sixième à la troisième dans les collèges, celles des formations générales et technologiques en lycée dans les LEGT et celles des formations professionnelles en lycée dans les LP (2). Il existe cependant des singularités. Ainsi, 3,9 % des élèves scolarisés dans les lycées professionnels publics sont des élèves de formations en collège, principalement de classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel. Les enseignements post-baccalauréat (STS ou CPGE) concernent environ un élève sur sept des LEGT. L'enseignement adapté est présent essentiellement dans les collèges et dans les EREA.

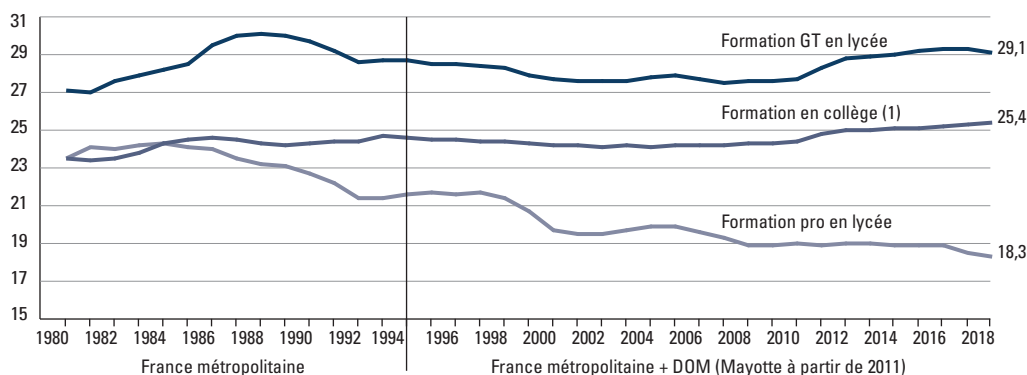
À la rentrée 2018, le nombre de classes (ou de divisions) augmente légèrement dans les formations en collège (+ 430) (3). Dans les formations générales et technologiques en lycée du secteur public, le nombre

de divisions connaît un léger recul (- 60). Dans le secteur privé, le nombre de divisions poursuit la hausse amorcée en 2015 (+ 400). Enfin, les formations professionnelles en lycée se caractérisent par une stabilité dans les secteurs public et privé.

En 2018, le nombre moyen d'élèves par classe dans les formations générales et technologiques en lycée du secteur public est de 29,9. Il est de 26,6 dans le secteur privé (4). *A contrario*, au collège, le nombre moyen d'élèves est plus élevé dans le secteur privé (26,6) que dans le secteur public (25,1). Dans les formations professionnelles en lycée, la taille moyenne des classes est de 18,3 élèves.

C'est dans ces formations que l'évolution est la plus notable : à la rentrée 1980, ils étaient 5,2 élèves de plus par classe (1).

1 Évolution du nombre moyen d'élèves par divisions (ou classe) selon le niveau de formation



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENJ.

1. Hors Segpa.

© DEPP

Précisions

Le nombre moyen d'élèves par classe est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de classes. Dans cette page, les élèves sont comptés en fonction du niveau de formation suivi. Ainsi, sont retenus, dans le calcul de la classe de troisième, tous les élèves, qu'ils soient scolarisés dans les collèges ou dans les lycées professionnels. Aussi, l'indicateur calculé ici ne peut être comparé à celui de la double page 2.03 calculé selon le type d'établissement fréquenté et est le même que l'indicateur présent dans la fiche 2.05.

Source
MENJ-MESRI-DEPP, Systèmes d'information Scolarité et Scola.

2 Répartition des élèves selon le type d'établissement et le niveau de formation à la rentrée 2018, y compris post-bac, en %

	Formations en collège	Enseignement adapté (Segpa)	Formations professionnelles en lycée (1)	Formations générales et technologiques en lycée	STS/CPGE (2)	Ensemble	Nombre total d'élèves	dont élèves du 2 nd degré
Public								
Collèges	97,0	3,0	€	€	–	100,0	2 622 482	2 622 482
LP	3,9	€	93,2	0,9	2,0	100,0	340 347	333 557
LEGT	0,5	–	11,4	74,3	13,9	100,0	1 719 847	1 480 949
<i>dont LPO</i>	0,9	–	26,1	61,6	11,4	100,0	736 246	652 344
EREA	7,4	31,6	58,9	1,6	0,4	100,0	9 510	9 471
Total Public	54,7	1,7	11,0	27,3	5,2	100,0	4 692 186	4 446 459
Privé								
Collèges	99,3	0,6	–	0,1	€	100,0	715 519	715 453
LP	6,3	0,1	86,5	0,6	6,5	100,0	92 655	86 659
LEGT	1,5	€	10,9	73,3	14,3	100,0	462 026	396 131
<i>dont LPO</i>	2,1	€	33,3	47,0	17,6	100,0	136 647	112 656
EREA	–	51,5	48,5	–	–	100,0	204	204
Total Privé	56,9	0,3	10,3	26,8	5,7	100,0	1 270 404	1 198 447

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENJ.**

LP : lycée d'enseignement professionnel.

LEGT : lycée d'enseignement général et technologique.

LPO : lycée polyvalent.

EREA : établissement régional d'enseignement adapté.

1. Y compris les préparations diverses pré-bac et formations complémentaires de niveaux IV et V.

2. Y compris les préparations diverses post-bac et formations complémentaires de niveau III.

LECTURE : 74,3 % des élèves accueillis dans les LEGT du secteur public suivent des formations générales et technologiques en lycée.

Dans le secteur public, 27,3 % des élèves suivent des formations générales et technologiques en lycée.

© DEPP

3 Évolution du nombre de divisions (ou classes) selon le niveau de formation

	2000	2005	2010	2012	2013	2014	2015 (r)	2016	2017	2018
Public										
Formations en collège (1)	108 890	103 308	101 399	102 070	102 681	102 649	101 732	101 366	101 943	102 174
Segpa	8 582	7 822	6 872	6 691	6 573	6 455	6 364	6 206	6 143	6 129
Formations professionnelles en lycée	27 952	28 308	28 878	26 779	27 089	26 935	27 321	27 457	27 649	27 661
Formations générales et technologiques en lycée	41 947	41 850	39 127	38 277	38 678	39 485	40 741	42 004	42 928	42 865
Total Public	187 371	181 288	176 275	173 817	175 021	175 524	176 158	177 033	178 663	178 829
Privé										
Formations en collège (1)	26 999	26 647	26 538	26 606	26 734	26 820	26 808	26 870	26 987	27 185
Segpa	262	292	329	359	367	369	377	374	368	364
Formations professionnelles en lycée	7 867	8 038	8 242	7 865	8 039	7 911	7 922	7 809	7 803	7 802
Formations générales et technologiques en lycée	12 332	12 364	12 332	12 147	12 232	12 270	12 392	12 585	12 685	12 794
Total Privé	47 460	47 341	47 440	46 977	47 372	47 370	47 499	47 638	47 843	48 145
Total Public + Privé	234 831	228 629	223 715	220 794	222 393	222 894	223 657	224 671	226 506	226 974

► **Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ.**

Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté.

1. Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté. Y compris DIMA, ULIS et troisième prépa-pro.

© DEPP

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par division (ou classe) selon le niveau de formation

	2000	2005	2010	2012	2013	2014	2015 (r)	2016	2017	2018
Public										
Formations en collège (1)	24,1	24,0	24,2	24,7	24,8	24,8	24,9	24,9	24,9	25,1
Segpa	13,2	13,5	13,3	13,6	13,7	13,5	13,3	13,2	13,0	13,1
Formations professionnelles en lycée	19,9	20,1	19,1	19,2	19,3	19,3	19,3	19,3	18,9	18,7
Formations générales et technologiques en lycée	28,6	28,8	28,5	29,7	29,8	29,9	30,0	30,1	30,1	29,9
Privé										
Formations en collège (1)	24,8	24,7	25,3	26,0	26,0	26,0	26,1	26,3	26,5	26,6
Segpa	14,3	13,9	12,6	12,6	12,3	12,1	11,6	11,6	11,5	11,4
Formations professionnelles en lycée	18,9	19,2	18,6	18,0	17,9	17,7	17,6	17,4	17,1	16,8
Formations générales et technologiques en lycée	24,5	25,0	25,1	26,1	26,0	26,1	26,4	26,6	26,8	26,6
Public + Privé										
Formations en collège (1)	24,2	24,2	24,4	25,0	25,0	25,1	25,1	25,2	25,3	25,4
Segpa	13,2	13,5	13,3	13,6	13,6	13,4	13,2	13,1	12,9	13,0
Formations professionnelles en lycée	19,7	19,9	19,0	19,0	19,0	18,9	18,9	18,9	18,5	18,3
Formations générales et technologiques en lycée	27,7	27,9	27,7	28,8	28,9	29,0	29,2	29,3	29,3	29,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ.**

1. Y compris DIMA, ULIS et troisième prépa-pro.

Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté.

© DEPP

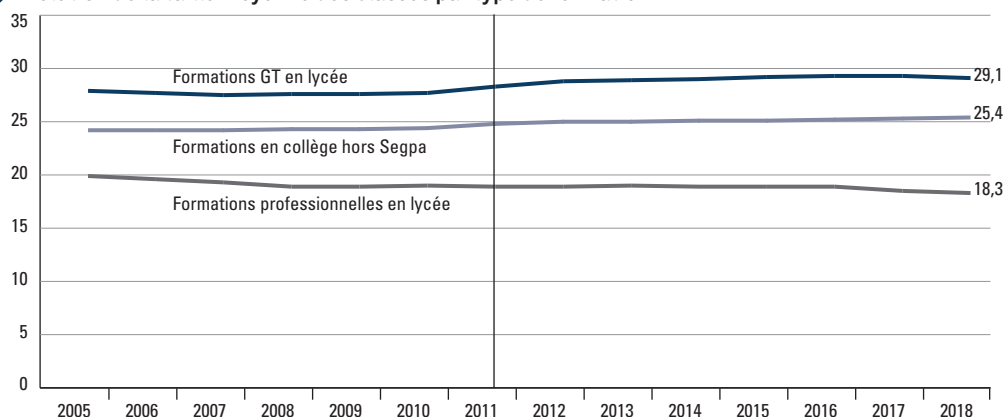
Dans les formations générales et technologiques en lycée, avec 29,1 élèves, les **classes** (ou divisions) sont les plus chargées du second degré (1). Au contraire, la taille moyenne des classes est la plus faible dans les formations professionnelles en lycée (18,3 élèves par classe), avec des disparités selon le domaine, en particulier en baccalauréat professionnel (22,1 élèves en moyenne en services contre 17,9 en production) (2). Dans les formations en collège (y compris Segpa), les classes des établissements publics et privés comptent 24,8 élèves en moyenne.

La taille des classes est différente selon le secteur d'enseignement (3). Pour les formations en collège, le nombre moyen d'élèves par classe dans le secteur privé est plus élevé que dans le secteur public

(respectivement 26,4 et 24,4 élèves). Dans les formations professionnelles en lycée, les classes du secteur public sont plus chargées que celles du secteur privé (18,7 et 16,8 élèves). Enfin, dans les formations générales et technologiques en lycée, formations les plus chargées, les classes des établissements publics comptent en moyenne 3,3 élèves de plus que celles des établissements privés.

En vingt ans, le nombre d'élèves par classe a légèrement augmenté en collège hors Segpa (25,4 à la rentrée 2018 contre 24,2 à la rentrée 2000) ainsi que pour les formations générales et technologiques en lycée (29,1 contre 27,7) (1). Il a baissé pour les formations professionnelles en lycée (18,3 contre 19,7).

1 Évolution de la taille moyenne des classes par type de formation



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ.

© DEPP

Précisions

Le nombre moyen d'élèves par classe est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de classes. Dans cette page, les élèves sont comptés en fonction du niveau de formation suivi. Ainsi, sont retenus, dans le calcul de la classe de troisième, tous les élèves, qu'ils soient scolarisés dans les collèges ou dans les lycées professionnels. Aussi, l'indicateur calculé ici ne peut être comparé à celui de la double page 2.03 calculé selon le type d'établissement fréquenté et est le même que l'indicateur présent dans la fiche 2.04.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Systèmes d'information Scolarité et Scoloage.

2 Répartition des classes (ou divisions) selon la taille et le nombre moyen d'élèves à la rentrée 2018, en %

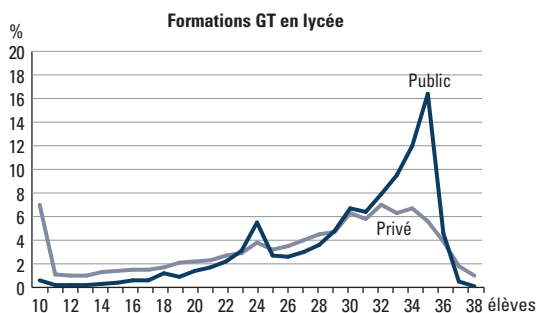
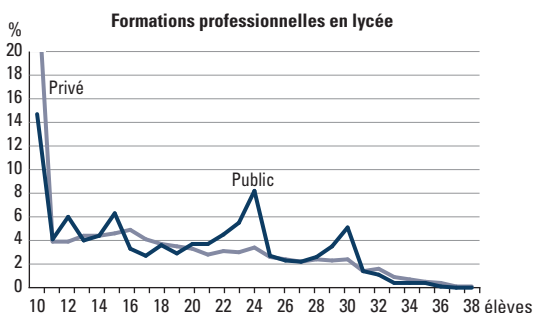
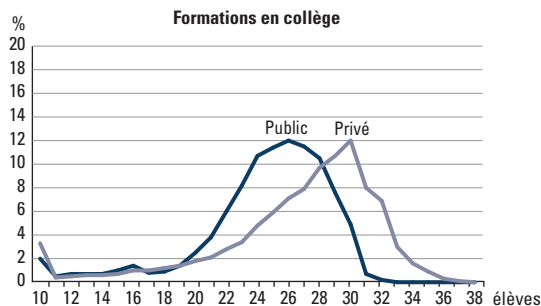
Classes	14 élèves et moins	15 à 19 élèves	20 à 24 élèves	25 à 29 élèves	30 à 34 élèves	35 à 39 élèves	40 élèves et plus	Total	Nombre de classes	Nombre moyen d'élèves/classe
Sixième	1,1	3,7	31,2	51,9	11,7	0,3	0,1	100,0	32 663	25,5
Cinquième	0,9	2,9	26,9	55,7	13,2	0,3	€	100,0	32 115	25,9
Quatrième	1,1	3,1	28,7	55,3	11,6	0,2	€	100,0	31 373	25,7
Troisième	1,8	4,5	31,1	52,1	10,2	0,2	€	100,0	31 981	25,3
Total de la sixième à la troisième	1,2	3,5	29,5	53,7	11,7	0,3	€	100,0	128 132	25,6
ULIS, DIMA, Relais, UPE2A	92,3	6,1	1,0	0,4	0,1	0,1		100,0	1 227	8,4
Total formations en collège (hors Segpa)	2,1	3,6	29,2	53,2	11,6	0,3	€	100,0	129 359	25,4
Segpa	58,6	41,0	0,3	€				100,0	6 493	13,0
Total formations en collège (y c. Segpa)	4,8	5,4	27,8	50,7	11,0	0,3	€	100,0	135 852	24,8
Public	4,6	5,4	31,1	53,0	5,8	€	€	100,0	108 303	24,4
Privé	5,5	5,2	14,8	41,4	31,6	1,3	0,2	100,0	27 549	26,4
CAP production seul	72,5	14,9	9,8	2,3	0,5			100,0	4 825	12,3
CAP services seul	60,4	19,6	12,3	5,2	2,1	0,2	0,2	100,0	3 563	13,9
CAP production et services	20,5	35,7	35,1	7,8	0,6	0,3		100,0	308	18,5
Total CAP	65,7	17,5	11,7	3,7	1,1	0,1	0,1	100,0	8 696	13,2
Bac pro, BMA production seul	34,6	20,5	28,9	12,0	3,8	0,1	0,1	100,0	11 676	17,9
Bac pro, BMA services seul	16,7	19,0	25,0	20,6	16,9	1,6	0,2	100,0	13 498	22,1
Bac pro, BMA production - services	5,6	27,0	54,7	9,5	2,5	0,5		100,0	943	21,0
Total Bac pro/BMA	24,3	20,0	27,8	16,4	10,5	0,9	0,1	100,0	26 117	20,2
Total formations professionnelles en lycée (1)	35,4	19,3	23,5	13,0	8,0	0,7	0,1	100,0	35 463	18,3
Public	33,2	18,8	25,7	13,3	8,4	0,5	€	100,0	27 661	18,7
Privé	43,1	20,8	15,5	11,9	6,9	1,3	0,5	100,0	7 802	16,8
Seconde GT	1,6	1,4	6,9	12,7	49,5	27,4	0,4	100,0	17 745	31,4
Première GT	4,8	6,4	17,3	19,5	35,3	16,2	0,5	100,0	19 766	28,1
Terminale GT	4,8	6,3	17,0	19,8	35,9	15,8	0,3	100,0	19 148	28,1
Total formations GT en lycée	3,8	4,8	13,9	17,5	40,0	19,7	0,4	100,0	55 659	29,1
Public	1,5	3,8	13,9	16,7	42,4	21,6	€	100,0	42 865	29,9
Privé	11,5	8,1	13,9	19,9	32,0	13,0	1,6	100,0	12 794	26,6

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENJ. © DEPP

1. Y compris le brevet de technicien, les formations complémentaires de niveaux IV et V et les préparations diverses pré-bac.

© DEPP

3 Répartition des classes (ou divisions) à la rentrée 2018 selon la taille, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENJ.

Lecture : 12,0% des classes de formations en collège dans les établissements publics accueillent exactement 26 élèves (respectivement 7,1% dans l'enseignement privé).

© DEPP

Sur le territoire national, le nombre d'établissements du second degré a baissé entre les rentrées 1994 et 2000, passant de 11 580 en 1994 à 11 390 en 2000. Depuis 2000, il est stable (1). À la rentrée 2018, le nombre d'établissements est de 11 370, dont 400 dans les DOM (3,5%) (2).

Les différences relevées entre académies sont le reflet conjugué de la démographie et de la taille des établissements. Quatre académies de France métropolitaine totalisent à elles seules plus de 25 % des établissements : Versailles, Lille, Créteil et Nantes.

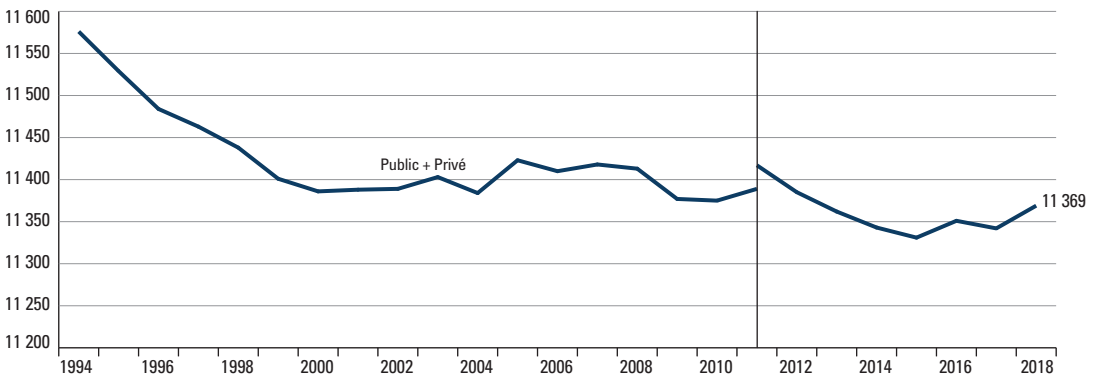
Près de deux tiers des lycées sont des lycées d'enseignement général et technologique. Parmi ces derniers, 33,9 % sont des lycées polyvalents. Au total, 56,9 %

des lycées proposent des formations professionnelles (LP et LPO), avec toutefois des disparités : un lycée sur trois à Paris contre sept sur dix dans les académies de Besançon, Dijon et Montpellier et dans les DOM (3).

78 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) publics couvrent l'ensemble des académies de France métropolitaine, excepté l'académie de Nice. Les académies de Versailles et de Lille disposent chacune de plus de cinq EREA. Mayotte dispose d'un EREA dans le secteur privé.

Au niveau national, trois établissements du second degré sur dix relèvent du secteur privé (1). Leur poids est compris entre 45 % et 47 % dans les académies de Nantes, de Rennes et de Paris.

1 Évolution du nombre d'établissements du second degré



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), établissements sous tutelle du MENJ.

© DEPP

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Systèmes d'information Scolarité et Scolege.

2 Nombre d'établissements du second degré par académie à la rentrée 2018

Académies et régions académiques	Public						Privé					Public + Privé	
	Collèges	LP	LEGT	dont LPO	EREA	Total	Collèges	LP	LEGT	dont LPO	Total	Total étab.	Part du privé (%)
Clermont-Ferrand	138	17	31	14	3	189	56	14	26	5	96	285	33,7
Grenoble	246	29	80	47	4	359	94	41	53	6	188	547	34,4
Lyon	214	45	67	20	3	329	114	53	60	4	227	556	40,8
Auvergne-Rhône-Alpes	598	91	178	81	10	877	264	108	139	15	511	1 388	36,8
Besançon	108	18	28	16	2	156	37	19	9	1	65	221	29,4
Dijon	158	14	44	25	3	219	28	6	26	15	60	279	21,5
Bourgogne-Franche-Comté	266	32	72	41	5	375	65	25	35	16	125	500	25,0
Bretagne (Rennes)	210	36	61	17	5	312	180	29	65	23	274	586	46,8
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	230	37	50	18	3	320	61	18	26	10	105	425	24,7
Corse	29	4	9	4	1	43	2	-	3	-	5	48	10,4
Nancy-Metz	216	34	59	28	3	312	43	30	37	2	110	422	26,1
Reims	130	17	37	16	2	186	31	9	16	4	56	242	23,1
Strasbourg	147	14	54	29	1	216	36	16	29	-	81	297	27,3
Grand Est	493	65	150	73	6	714	110	55	82	6	247	961	25,7
Amiens	173	37	46	11	2	258	53	25	27	-	105	363	28,9
Lille	327	72	87	30	6	492	120	22	60	26	202	694	29,1
Hauts-de-France	500	109	133	41	8	750	173	47	87	26	307	1 057	29,0
Créteil	360	36	132	84	3	531	91	21	57	8	169	700	24,1
Paris	114	29	74	20	3	220	80	14	98	12	192	412	46,6
Versailles	425	43	148	76	7	623	139	20	88	16	247	870	28,4
Île-de-France	899	108	354	180	13	1 374	310	55	243	36	608	1 982	30,7
Caen	142	10	41	21	3	196	55	19	26	2	100	296	33,8
Rouen	163	27	48	18	2	240	35	7	20	6	62	302	20,5
Normandie	305	37	89	39	5	436	90	26	46	8	162	598	27,1
Bordeaux	258	58	73	22	5	394	99	43	42	1	184	578	31,8
Limoges	77	18	23	7	1	119	11	7	9	3	27	146	18,5
Poitiers	160	31	43	10	4	238	48	8	16	6	72	310	23,2
Nouvelle-Aquitaine	495	107	139	39	10	751	158	58	67	10	283	1 034	27,4
Montpellier	201	21	55	31	2	279	76	34	36	17	146	425	34,4
Toulouse	240	40	75	30	3	358	83	35	42	5	160	518	30,9
Occitanie	441	61	130	61	5	637	159	69	78	22	306	943	32,4
Pays de la Loire (Nantes)	251	32	68	27	4	355	178	40	72	23	290	645	45,0
Aix-Marseille	210	45	61	19	3	319	82	36	61	-	179	498	35,9
Nice	144	20	39	15	-	203	43	20	35	5	98	301	32,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	354	65	100	34	3	522	125	56	96	5	277	799	34,7
France métropolitaine	5 071	784	1 533	655	78	7 466	1 875	586	1 039	200	3 500	10 966	31,9
Guadeloupe	46	6	18	9	-	70	9	11	7	-	27	97	27,8
Guyane	31	3	10	7	-	44	5	-	3	1	8	52	15,4
Martinique	43	9	14	7	-	66	10	2	6	2	18	84	21,4
Mayotte	22	4	7	6	-	33	1	-	-	-	(1)2	35	5,7
La Réunion	77	13	30	18	-	120	10	2	3	1	15	135	11,1
DOM	219	35	79	47	-	333	35	15	19	4	70	403	17,4
France métropolitaine + DOM	5 290	819	1 612	702	78	7 799	1 910	601	1 058	204	3 570	11 369	31,4

► Champ : établissements sous tutelle du MENJ.

1. Dont un EREA.

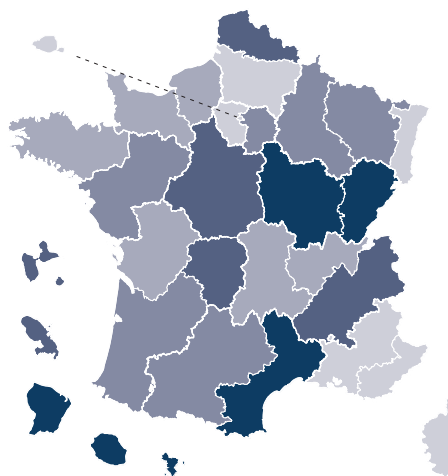
© DEPP

3 Part des lycées proposant un enseignement professionnel par académie à la rentrée 2018, en %

Nbre LP et LPO / Nbre total de lycées



France métr. + DOM : 57 %



► Champ : établissements sous tutelle du MENJ.

© DEPP

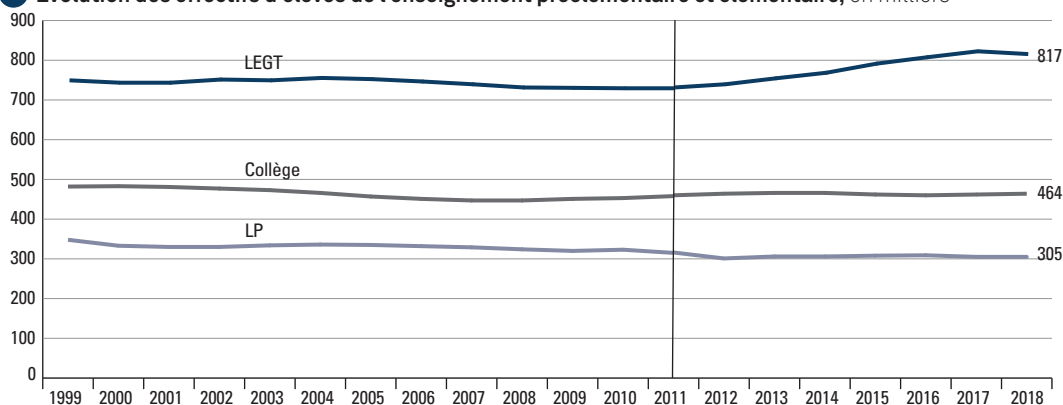
Les établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM sont de taille extrêmement variée (464 élèves en moyenne pour les collèges, 817 pour les LEGT et 305 pour les LP) (1). Celle-ci dépend notamment du secteur d'enseignement et du type d'établissement.

L'effectif moyen des collèges atteint 496 élèves dans le secteur public et 375 élèves dans le secteur privé (2). Pour les LP, la taille moyenne par secteur varie encore plus que pour les collèges : 416 élèves pour les LP publics et 154 élèves pour le privé. Près d'un LP privé sur deux compte moins de 100 élèves (3). En LEGT, l'effectif moyen est de 1 067 élèves pour le secteur public et 437 élèves pour le secteur privé. Un peu plus de deux LEGT sur cinq dans le secteur public et un sur cinq

dans le secteur privé sont des lycées polyvalents (LPO). La taille moyenne de ces établissements est proche de celle de l'ensemble des LEGT pour le secteur public (1 049 contre 1 067) mais est, en revanche, beaucoup plus grande pour le secteur privé (670 contre 437).

La taille des établissements évolue au cours du temps. Tous secteurs confondus, l'effectif moyen des collèges a ainsi baissé entre 1999 et 2007 (482 à 447), avant de remonter (464 à la rentrée 2018) (1). En LP, les effectifs moyens ont connu une diminution entre 1999 et 2012 (348 à 301) et restent stables depuis cette date. Enfin, après avoir légèrement baissé entre 1999 et 2010 (750 à 730), le nombre moyen d'élèves accueilli en LEGT augmente très fortement depuis 2012 (817 à la rentrée 2018).

1 Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, en milliers



► Champ : France métropolitaine avant 1999 ; France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.

© DEPP

Précisions

La taille des établissements scolaires prend en compte l'intégralité des élèves scolarisés dans l'établissement (y compris l'enseignement adapté et l'enseignement post-baccalauréat) ou dans les annexes qui peuvent lui être rattachées.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Systèmes d'information Scolarité et Scolo.

2 Répartition des établissements et des élèves selon le type et la taille de l'établissement à la rentrée 2018

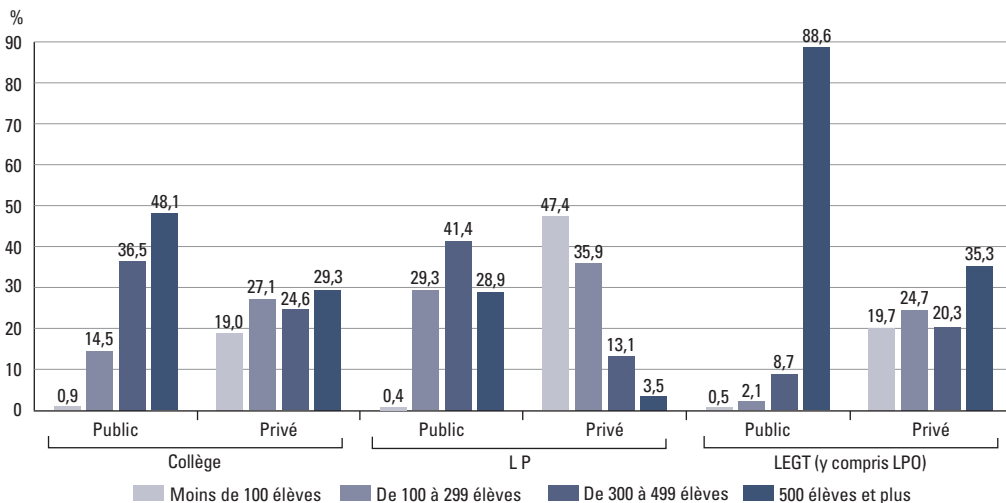
		Public				Privé			
		Établissements		Élèves		Établissements		Élèves	
		Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	%	Effectifs	%
Collège	Moins de 100 élèves	50	0,9	3 866	0,1	363	19,0	16 595	2,3
	De 100 à 299 élèves	765	14,5	170 621	6,5	517	27,1	103 362	14,4
	De 300 à 499 élèves	1 932	36,5	789 808	30,1	470	24,6	187 515	26,2
	De 500 à 699 élèves	1 849	35,0	1 093 764	41,7	308	16,1	181 459	25,4
	De 700 à 899 élèves	596	11,3	459 639	17,5	158	8,3	123 958	17,3
	900 élèves et plus	98	1,9	104 784	4,0	94	4,9	102 630	14,3
	Total	5 290	100	2 622 482	100	1 910	100	715 519	100
	Taille moyenne	496 élèves				375 élèves			
LP	Moins de 100 élèves	3	0,4	224	0,1	285	47,4	11 459	12,4
	De 100 à 299 élèves	240	29,3	53 572	15,7	216	35,9	38 757	41,8
	De 300 à 499 élèves	339	41,4	132 728	39,0	79	13,1	29 702	32,1
	De 500 à 699 élèves	176	21,5	101 071	29,7	18	3,0	10 130	10,9
	De 700 à 899 élèves	47	5,7	36 958	10,9	2	0,3	1 631	1,8
	900 élèves et plus	14	1,7	15 794	4,6	1	0,2	976	1,1
	Total	819	100	340 347	100	601	100	92 655	100
	Taille moyenne	416 élèves				154 élèves			
LEGT	Moins de 100 élèves	8	0,5	385	0,0	208	19,7	9 520	2,1
	De 100 à 299 élèves	34	2,1	7 750	0,5	261	24,7	51 188	11,1
	De 300 à 499 élèves	141	8,7	57 974	3,4	215	20,3	84 282	18,2
	De 500 à 699 élèves	189	11,7	113 777	6,6	168	15,9	101 102	21,9
	De 700 à 899 élèves	242	15,0	193 036	11,2	93	8,8	74 051	16,0
	De 900 à 1 199 élèves	421	26,1	443 296	25,8	60	5,7	63 278	13,7
	De 1 200 à 1 499 élèves	307	19,0	409 753	23,8	36	3,4	47 894	10,4
	1 500 élèves et plus	270	16,7	493 876	28,7	17	1,6	30 711	6,6
	Total	1 612	100	1 719 847	100	1 058	100	462 026	100
		Taille moyenne	1067 élèves				437 élèves		
dont LPO	Moins de 100 élèves	1	0	52	0	13	6,4	609	0,4
	De 100 à 299 élèves	17	2,4	3 928	0,5	34	16,7	6 785	5,0
	De 300 à 499 élèves	71	10,1	29 456	4,0	37	18,1	14 530	10,6
	De 500 à 699 élèves	93	13,2	55 864	7,6	42	20,6	25 640	18,8
	De 700 à 899 élèves	113	16,1	89 331	12,1	26	12,7	21 316	15,6
	De 900 à 1 199 élèves	174	24,8	183 311	24,9	21	10,3	22 866	16,7
	De 1 200 à 1 499 élèves	115	16,4	153 343	20,8	22	10,8	28 829	21,1
	1 500 élèves et plus	118	16,8	220 961	30,0	9	4,4	16 072	11,8
	Total	702	100	736 246	100	204	100	136 647	100
		Taille moyenne	1049 élèves				670 élèves		

► **Champ : France métropolitaine + DOM, établissements publics et privés sous contrat hors EREA.**

© DEPP

Lecture : 14,5% des collèges publics ont une taille comprise entre 100 et 299 élèves. 6,5% des collégiens du secteur public sont scolarisés dans un établissement comptant entre 100 et 299 élèves.

3 Répartition des établissements selon le nombre d'élèves par type et secteur à la rentrée 2018



► **Champ : France métropolitaine + DOM, établissements publics et privés sous contrat hors EREA.**

© DEPP

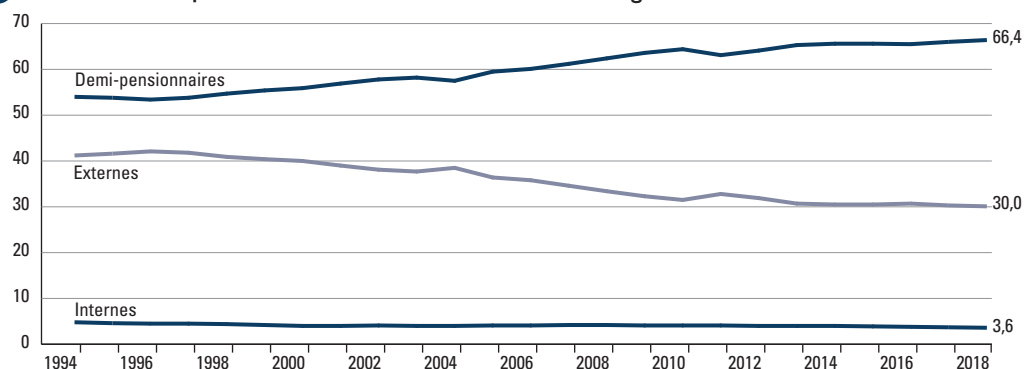
À la rentrée 2018, deux tiers des élèves du second degré sont **demi-pensionnaires** (3 747 100 élèves) et 3,6 % sont **internes** (201 500). Depuis 1994, la part des demi-pensionnaires a augmenté de 12 points aux dépens des **externes** (1). La part des internes est passée de 4,8 % en 1994 à 3,6 % en 2018. En 2018, les élèves du second degré public sont légèrement plus souvent demi-pensionnaires que dans le privé (67,0 % contre 64,1 %) (2). L'internat est un peu plus développé dans le secteur privé (4,0 % des élèves) que dans le secteur public (3,5 %).

Tous secteurs confondus, l'internat est peu développé dans les formations en collège, où il concerne moins d'un élève sur cent (3). Les élèves des formations GT en lycées

sont un peu plus souvent que la moyenne en internat : 5,9 % des élèves contre 3,6 % en moyenne dans le second degré. L'internat est plus fréquent dans l'enseignement professionnel : 12,8 % des élèves de formations professionnelles en lycée sont internes à la rentrée 2018.

La forte proportion d'internes observée dans les EREA s'explique notamment par le fait que ces établissements, peu répandus, conduisent à une scolarisation plus souvent éloignée du domicile familial (4). Au total, en ajoutant les élèves qui suivent des formations post-baccalauréat (STS, CPGE), 232 500 élèves sont internes. À la rentrée 2018, 4,1 millions d'élèves, internes et demi-pensionnaires prennent leur repas de midi dans un établissement du second degré.

1 Évolution de la répartition des élèves selon leur mode d'hébergement



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ, hors post-bac.

© DEPP

Précisions

Un établissement qui a des internes ou des demi-pensionnaires n'a pas pour autant automatiquement un internat ou une demi-pension, les élèves internes ou demi-pensionnaires pouvant être « hébergés » dans un autre établissement que celui qui les scolarise.

Pour en savoir plus

- Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : Les établissements et les structures.
- Voir la fiche 2.11 pour les données statistiques sur les services d'internat.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquêtes n° 16, 17 et 18 auprès des établissements privés hors contrat.

2 Évolution des modes d'hébergement des élèves du second degré

		2000		2010		2015		2017		2018	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Public	Demi-pensionnaires	2 573 496	57,3	2 774 799	65,8	2 905 284	66,5	2 956 317	66,6	2 978 872	67,0
	Externes	1 759 438	39,2	1 277 428	30,3	1 299 272	29,8	1 323 111	29,8	1 313 517	29,5
	Internes	158 140	3,5	161 701	3,8	161 944	3,7	157 522	3,6	154 070	3,5
	Total	4 491 074	100,0	4 213 928	100,0	4 366 500	100,0	4 436 950	100,0	4 446 459	100,0
Privé	Demi-pensionnaires	566 273	50,4	670 638	58,9	725 157	62,0	760 199	63,7	768 219	64,1
	Externes	488 473	43,5	408 441	35,9	390 674	33,4	383 036	32,1	382 873	31,9
	Internes	68 607	6,1	60 209	5,3	54 087	4,6	49 586	4,2	47 467	4,0
	Total	1 123 353	100,0	1 139 288	100,0	1 169 918	100,0	1 192 821	100,0	1 198 559	100,0
Ensemble	Demi-pensionnaires	3 139 769	55,9	3 445 437	64,4	3 630 451	65,6	3 716 516	66,0	3 747 091	66,4
	Externes	2 247 911	40,0	1 685 869	31,5	1 689 936	30,5	1 706 147	30,3	1 696 390	30,0
	Internes	226 747	4,0	221 910	4,1	216 031	3,9	207 108	3,7	201 537	3,6
	Total	5 614 427	100,0	5 353 216	100,0	5 536 418	100,0	5 629 771	100,0	5 645 018	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ, hors post-bac.

© DEPP

3 Évolution de la répartition des élèves du second degré selon le mode d'hébergement et le type de formation, en %

		1995	2000	2005	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Formations en collège	Demi-pensionnaires	55,1	58,0	62,0	68,7	69,9	70,2	70,4	70,3	70,7	71,1
	Externes	43,5	40,9	36,9	30,3	29,2	28,9	28,8	29,0	28,6	28,2
	Internes	1,4	1,1	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Formations GT en lycée	Demi-pensionnaires	55,8	56,7	60,1	63,0	63,3	63,5	63,5	63,6	63,9	64,0
	Externes	36,7	36,7	33,2	30,1	30,0	29,9	30,1	30,2	30,1	30,1
	Internes	7,5	6,6	6,7	6,9	6,7	6,6	6,4	6,2	6,0	5,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Formations pro en lycée	Demi-pensionnaires	44,2	44,2	47,0	47,9	47,4	47,5	47,2	47,1	47,9	48,2
	Externes	42,2	43,7	41,1	39,3	39,1	39,1	39,5	39,8	39,2	39,0
	Internes	13,6	12,1	11,9	12,8	13,4	13,4	13,3	13,1	12,9	12,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2nd degré adapté	Demi-pensionnaires	50,7	59,4	61,1	65,2	63,8	64,4	65,0	65,0	65,5	66,1
	Externes	45,5	36,9	35,2	31,7	33,1	32,5	32,0	32,1	31,7	31,1
	Internes	3,8	3,7	3,7	3,1	3,1	3,1	3,0	2,9	2,8	2,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	Demi-pensionnaires	53,8	56,0	59,5	64,4	65,3	65,6	65,6	65,5	66,0	66,4
	Externes	41,6	40,0	36,4	31,5	30,7	30,5	30,5	30,7	30,3	30,0
	Internes	4,6	4,0	4,1	4,1	4,0	4,0	3,9	3,8	3,7	3,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé, MENJ, hors post-bac.

© DEPP

4 Répartition des élèves du second degré et du post-bac selon le mode d'hébergement et le type d'établissement à la rentrée 2018, en %

		Collège	EREA	LP	LEGT	Total	dont post-bac
Ensemble	Demi-pensionnaires	71,1	49,3	46,1	58,8	64,8	36,5
	Externes	28,2	9,4	41,1	34,0	31,3	52,8
	Internes	0,7	41,3	12,8	7,2	3,9	10,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		3 337 841	9 714	432 914	2 182 314	5 962 783	317 765
<i>dont Public</i>	Demi-pensionnaires	70,1	50,4	49,2	62,6	65,8	44,0
	Externes	29,6	7,6	37,1	30,1	30,3	44,1
	Internes	0,3	42,0	13,7	7,3	3,9	11,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		2 622 482	9 510	340 347	1 719 847	4 692 186	245 727

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé, MENJ.

© DEPP

Dans le premier degré, le secteur privé accueille, à la rentrée 2018, 942 500 élèves dans 5 590 écoles (1). Les **écoles privées** sous contrat scolarisent 95,1 % de ces élèves (2). Il existe marginalement des classes hors contrat dans des écoles sous contrat. 65,2 % des élèves dans le premier degré privé sont de niveau élémentaire. Leur part est de 65,6 % dans le sous contrat et de 57,4 % dans le hors contrat (2). Les élèves accueillis en **unités localisées pour l'inclusion scolaire** (ULIS) sont très peu présents dans le secteur privé.

Les **établissements du second degré** privé scolarisent 1 270 100 élèves à la rentrée 2018, y compris

dans des formations post-baccalauréat (3). Hors formations post-baccalauréat, 1 198 600 élèves fréquentent un établissement privé et sont répartis dans 48 140 classes appartenant à 3 520 établissements. Un petit nombre d'établissements sous contrat ont des classes hors contrat, plus fréquemment dans les formations post-baccalauréat. L'ensemble des classes du secteur privé sous contrat accueille 97,2 % des élèves (4). La part de l'enseignement privé sous contrat est moins élevée dans les formations post-baccalauréat (91,0 %), ainsi que dans les formations professionnelles en lycée (93,9 %). Elle est la plus faible pour le CAP en un an (31,5 %).

Précisions

École ou établissement privé - Voir « Glossaire ».

Source

MENJ-MESRI-DEPP

- Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

- Système d'information Scolarité et enquêtes no 16, 17 et 18 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Le premier degré privé selon le contrat d'école souscrit à la rentrée 2018

Contrat de l'école	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Effectifs d'élèves
Privé sous contrat	4 714	35 687	896 554
<i>dont classes hors contrat</i>		271	5 435
Privé hors contrat	876	3 106	45 929
Total	5 590	38 793	942 483

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

2 Nombre d'élèves dans le premier degré privé selon le contrat d'école souscrit à la rentrée 2018

	Sous contrat (1)	Hors contrat	Total Privé	Part du sous contrat (%)
Préélémentaire	304 944	19 455	324 399	94,0
Élémentaire	588 266	26 376	614 642	95,7
ULIS	3 344	98	3 442	97,2
Total premier degré	896 554	45 929	942 483	95,1

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

1. Y compris les 5 435 élèves dans les classes hors contrat (8 en ULIS, 3 129 en préélémentaire et 2 298 en élémentaire).

3 Le second degré privé selon le contrat d'établissement souscrit à la rentrée 2018

Type d'établissement	Contrat de l'établissement	Non compris post-bac			Y compris post-bac		
		Nombre d'établissements	Nombre de classes	Effectifs d'élèves	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Effectifs d'élèves
Collèges	Sous contrat	1 662	26 000	705 653	1 662	26 000	705 653
	<i>dont avec classes HC</i>	12	25	409	12	25	409
	Hors contrat (HC)	245	884	9 706	245	884	9 706
	Total	1 907	26 884	715 359	1 907	26 884	715 359
LP	Sous contrat	359	4 490	79 184	359	4 600	81 326
	<i>dont avec classes HC</i>	6	36	299	8	42	387
	Hors contrat (HC)	221	901	7 401	241	1 250	11 192
	Total	580	5 391	86 585	600	5 850	92 518
LEGT (y c. LPO)	Sous contrat	865	14 848	384 901	874	17 400	447 939
	<i>dont avec classes HC</i>	15	40	395	30	76	905
	Hors contrat (HC)	169	1 005	11 504	188	1 227	14 127
	Total	1 034	15 853	396 405	1 062	18 627	462 066
EREA	Sous contrat	1	14	204	1	14	204
Tous types	Sous contrat	2 887	45 352	1 169 942	2 896	48 014	1 235 122
	<i>dont avec classes HC</i>	33	101	1 103	50	143	1 701
	Hors contrat (HC)	635	2 790	28 611	674	3 361	35 025
	Ensemble	3 522	48 142	1 198 553	3 570	51 375	1 270 147

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

Lecture : parmi les 1 662 collèges privés sous contrat, 12 ont néanmoins des classes hors contrat ; ces classes sont au nombre de 25 et scolarisent 409 élèves.

4 Nombre d'élèves du second degré privé selon le contrat d'établissement souscrit à la rentrée 2018

Type de formation		Établissements sous contrat (1)	Établissements hors contrat	Total Privé	Part du sous contrat (%)
Formations en collège	Sixième	181 581	3 475	185 056	98,1
	Cinquième	181 422	3 179	184 601	98,3
	Quatrième	173 737	3 002	176 739	98,3
	Troisième	173 652	3 126	176 778	98,2
	Total sixième à troisième	710 392	12 782	723 174	98,2
	Autres (DIMA, dispo. relais)	186	111	297	62,6
	Segpa	4 151	5	4 156	99,9
	Total formations en collège	714 729	12 898	727 627	98,2
Formations professionnelles en lycée	CAP en 1 an	832	1 807	2 639	31,5
	1 ^{re} année de CAP en 2 ans	9 403	1 042	10 445	90,0
	2 ^e année de CAP en 2 ans	8 179	899	9 078	90,1
	Total CAP	18 414	3 748	22 162	83,1
	Seconde professionnelle	35 006	1 479	36 485	95,9
	Première professionnelle et 1 ^{re} année BMA	35 316	1 417	36 733	96,1
	Terminale professionnelle et 2 ^e année BMA	32 796	1 222	34 018	96,4
	Total baccalauréat professionnel	103 118	4 118	107 236	96,2
Autres formations pro de niveau IV et V	1 259	110	1 369	92,0	
Total formations professionnelles en lycée	122 791	7 976	130 767	93,9	
Formations générales et technologiques en lycée	Seconde	116 309	2 362	118 671	98,0
	Première	109 957	2 606	112 563	97,7
	Terminale	106 162	2 769	108 931	97,5
	Total formations GT en lycée	332 428	7 737	340 165	97,7
	Total second degré	1 169 948	28 611	1 198 559	97,6
Formations post-baccalauréat	65 174	6 414	71 588	91,0	
Ensemble	1 235 122	35 025	1 270 147	97,2	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© DEPP

1. Y compris 1 802 élèves dans les classes hors contrat (417 dans les formations en collège, 360 dans les formations professionnelles en lycée, 326 dans les formations générales et technologiques en lycée, 699 dans les formations post-bac).

En 2018-2019, dans les établissements du premier degré public en France, le nombre moyen d'ordinateurs pour 100 écoliers est de 6,3 pour les écoles maternelles et de 14,4 pour les écoles élémentaires (1). Les établissements publics du second degré sont mieux dotés : le nombre moyen d'ordinateurs pour 100 élèves est de 33,8 dans les collèges, 43,9 dans les lycées d'enseignement généraux et technologiques (LEGT) et 62,0 dans les lycées professionnels (LP) (2).

Les **classes mobiles** se trouvent surtout dans les écoles élémentaires (3,6 pour 1 000 élèves).

En moyenne, le nombre de **tableaux numériques interactifs** (TNI) se situe entre 13,3 et 20,3 pour 1 000 élèves dans le second degré. Dans le premier degré, il est de 17,0 dans les écoles élémentaires, et très faible (3,9) dans les écoles maternelles.

Plus de la moitié des écoles maternelles et huit écoles élémentaires sur dix disposent d'un accès à Internet

dans la majorité de leurs salles de classe. Dans le second degré, ce sont plus de neuf établissements sur dix qui sont concernés.

Le débit global de la connexion à Internet est plus élevé dans les établissements du second degré que dans les écoles du premier degré. Plus de la moitié de celles-ci disposent d'un débit inférieur à 2 048 Kb/s. Dans le second degré, 78,4 % des LEGT, 65,6 % des LP et 52,9 % des collèges ont un débit global de connexion à Internet supérieur à 10 Mb/s. 82,2 % des écoles élémentaires et plus de 98 % des collèges et lycées du secteur public utilisent un dispositif de filtrage de l'accès Internet.

Dans le premier degré, 19,3 % des écoles élémentaires ne proposent aucun service accessible sur Internet en dehors de l'établissement, alors que la quasi-totalité des collèges et lycées le font désormais. Service assez récent, les plateformes d'apprentissage sont proposées par 44 % des LEGT.

Précisions

Les équipements TICE - Les données sur les équipements en technologies d'information et de communication pour l'enseignement (TICE) présentées ici ont été collectées auprès des écoles et établissements publics des premier et second degrés entre le 14 mars 2017 et le 20 juin 2018.

Les écoles et collèges numériques - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Note d'Information* : 18.20.

1 Les TICE dans les écoles publiques en 2018-2019

	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	dont écoles numériques
Nombre d'écoles existantes	13 928	30 994	3 747
Nombre d'écoles ayant répondu à l'enquête	12 483	28 405	3 483
Pourcentage d'écoles répondantes	89,6	91,6	93,0
Équipements à usage pédagogique			
Nombre d'ordinateurs pour 100 écoliers (1)	6,3	14,4	18,5
Nombre d'ordinateurs de moins de 5 ans pour 100 écoliers	2,6	6,8	10,3
Nombre d'ordinateurs portables pour 100 écoliers (2)	2,3	7,3	10,3
Nombre de classes mobiles pour 1 000 écoliers	0,6	3,6	5,6
Nombre de vidéoprojecteurs pour 1 000 écoliers (hors TNI)	6,4	14,9	15,1
Nombre de tableaux numériques interactifs pour 1 000 écoliers	3,9	17,0	16,3
Pourcentage d'écoles ayant un projet comprenant un volet numérique	42,9	71,5	76,8
Accès à Internet et sécurité			
Pourcentage d'écoles utilisant un dispositif de filtrage	53,3	82,2	87,2
Pourcentage d'écoles disposant d'une charte de bon usage d'Internet	34,0	76,1	78,2
Pourcentage d'écoles disposant d'une charte de bon usage d'Internet annexée au règlement intérieur	19,2	52,0	52,8
Pourcentage d'écoles disposant d'un débit entre 512 et 2 048 Kb/s	51,5	52,0	47,0
Pourcentage d'écoles disposant d'un débit entre 2 048 kb/s et 10 Mb/s	25,6	29,0	32,2
Pourcentage d'écoles disposant d'un débit supérieur ou égal à 10 Mb/s	8,2	8,5	11,4
Pourcentage d'écoles où au moins la moitié des salles de classe ont un accès à Internet	58,7	82,9	83,6
Pourcentage d'écoles disposant d'une salle en dehors des salles de classe où l'accès Internet est possible pour les élèves	25,1	52,0	57,4
Services de l'établissement accessibles hors établissement via internet			
Pourcentage d'écoles proposant un livret de compétence sur Internet	5,6	66,7	70,6
Pourcentage d'écoles proposant des documents et des ressources pédagogiques sur Internet	41,3	54,0	58,8
Pourcentage d'écoles proposant un emploi du temps sur Internet	3,2	9,3	11,0
Pourcentage d'écoles proposant un agenda et des actualités de l'école sur Internet	16,9	31,8	36,6
Pourcentage d'écoles ne proposant aucun service sur Internet	47,0	19,3	15,9

© DEPP

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Il s'agit des ordinateurs fixes, portables, netbook, tablettes, etc.
2. Il s'agit des ordinateurs portables, netbook, tablettes, etc.

2 Les TICE dans les établissements publics du second degré en 2018-2019

	Collèges	dont collèges numériques	LEGT	dont LPO	LP
Nombre d'établissements existants	5 292	2 694	1 599	713	816
Nombre d'établissements ayant répondu à l'enquête	4 292	2 157	1 251	554	609
Pourcentage d'établissements répondants	81,1	80,1	78,2	77,7	74,6
Équipements à usage pédagogique					
Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves (1)	33,8	40,8	43,9	48,6	62,0
Nombre d'ordinateurs de moins de 5 ans pour 100 élèves	20,8	26,2	24,7	26,4	34,8
Nombre d'ordinateurs portables pour 100 élèves (2)	11,7	18,4	4,9	5,2	6,3
Nombre de classes mobiles pour 1 000 élèves	2,6	3,5	1,1	1,2	2,0
Nombre de vidéoprojecteurs pour 1 000 élèves (hors TNI)	32,2	31,4	42,2	52,5	50,1
Nombre de tableaux numériques interactifs pour 1 000 élèves	17,7	18,7	13,3	13,4	20,3
Pourcentage d'établissements ayant un projet faisant référence au numérique ou aux TICE	94,6	96,0	93,2	93,0	91,8
Accès à Internet et sécurité					
Pourcentage d'EPLÉ utilisant un dispositif de filtrage	99,1	99,3	98,7	98,7	99,0
Pourcentage d'EPLÉ disposant d'une charte de bon usage d'Internet	98,0	98,0	98,1	97,8	96,3
Pourcentage d'EPLÉ disposant d'une charte de bon usage d'Internet annexée au règlement intérieur	94,7	94,4	95,1	94,7	93,4
Pourcentage d'EPLÉ disposant d'un débit entre 2 et 10 Mb/s	39,9	36,3	18,8	19,5	29,4
Pourcentage d'EPLÉ disposant d'un débit entre 10 et 50 Mb/s	34,1	36,3	44,6	44,1	42,3
Pourcentage d'EPLÉ disposant d'un débit entre 50 et 100 Mb/s	11,6	12,4	18,3	18,6	13,4
Pourcentage d'EPLÉ disposant d'un débit supérieur ou égal à 100 Mb/s	7,2	8,3	15,5	14,3	9,8
Pourcentage d'EPLÉ où au moins la moitié des salles de classe ont un accès à Internet	95,0	94,8	94,0	93,3	95,5
Services de l'établissement accessibles hors établissement via internet					
Pourcentage d'EPLÉ proposant les notes des élèves sur Internet	99,3	99,2	99,8	99,6	99,7
Pourcentage d'EPLÉ proposant les absences des élèves sur Internet	95,3	94,9	96,9	97,3	97,7
Pourcentage d'EPLÉ proposant un emploi du temps sur Internet	97,4	97,2	98,3	98,7	97,5
Pourcentage d'EPLÉ proposant un cahier de textes sur Internet	99,5	99,5	99,1	99,1	100,0
Pourcentage d'EPLÉ proposant des documents et des ressources pédagogiques sur Internet	95,1	95,9	95,4	94,9	92,0
Pourcentage d'EPLÉ proposant un agenda et des actualités de l'établissement sur Internet	96,9	96,6	95,4	96,7	94,7
Pourcentage d'EPLÉ proposant une plateforme d'apprentissage sur Internet (3)	28,4	28,7	44,3	46,2	31,7

© DEPP

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Il s'agit des ordinateurs fixes, portables, netbook, tablettes, etc.
2. Il s'agit des ordinateurs portables, netbook, tablettes, etc.
3. Il s'agit des Moodle, Claroline, MOOC (massive open online course), etc.

En 2018, 7 716 établissements ont été recensés dans le second degré public en France métropolitaine et dans les DOM, hors établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA, au nombre de 78) (2).

Ces ensembles occupent une surface cadastrale de 163,7 millions de m², dont 43,3 millions de m² bâtis (3). La surface plancher totale s'élève à 80,8 millions de m². Cela représente 17,3 m² en moyenne par élève (4). Cette moyenne varie selon le type d'établissement, de 14,9 m² dans les collèges à 31,7 m² dans les lycées professionnels (LP).

Les deux tiers de la surface plancher des cités scolaires et la moitié de celles des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) ont été construits avant 1970. Les bâtiments des collèges sont plus récents. De fait la part des collèges construits ou reconstruits depuis 2000 est en augmentation continue depuis vingt ans, alors que pour les LP, les LEGT ou les cités scolaires, les nouveaux chantiers de construction sont proportionnellement moins nombreux (1).

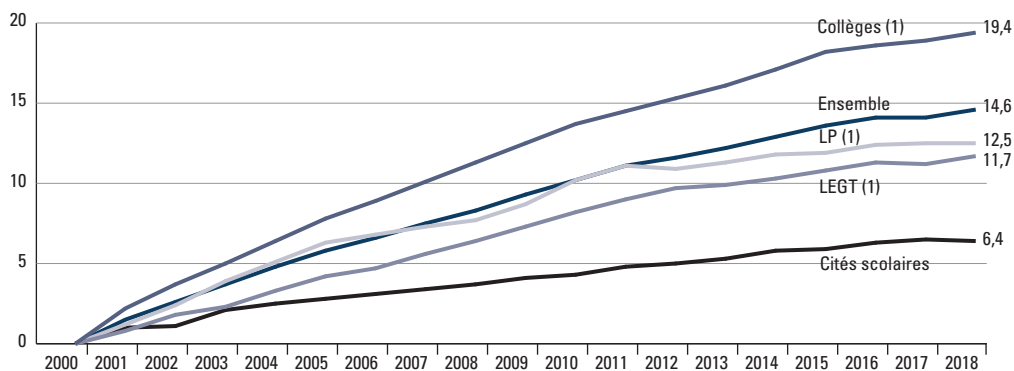
Les **capacités d'accueil** sont globalement occupées à 80,4 %. L'occupation dépasse 90 % dans 32,4 % des établissements.

La quasi-totalité des **ensembles immobiliers du second degré** est dotée d'au moins une salle informatique (98,1 %).

En moyenne, on comptabilise une place de CDI (centre de documentation et d'information) pour 13 élèves.

21,7 % des ensembles immobiliers se déclarent pourvus d'un internat ; la différence est forte entre collèges (4,5 %) et lycées (plus de la moitié des LEGT et des LP disposent d'un **internat** et les trois quarts des cités scolaires). Le taux d'occupation des internats reste aussi plus faible dans les collèges (64,0 %) que dans les autres types d'ensembles immobiliers où les quatre cinquièmes ou plus des lits sont occupés.

1 Évolution de la part des bâtiments construits depuis 2000, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2012), Public.

1. Établissements hors cité scolaire.

Lecture : en 2018, 6,4 % des bâtiments des cités scolaires ont une date de construction postérieure ou égale à 2000.

© DEPP

Précisions

Surface bâtie - Surface au sol hors œuvre (murs compris) des différentes constructions constituant l'ensemble immobilier.

Surface non bâtie - Elle se décompose en cours de récréation, parkings extérieurs, aires sportives découvertes, espaces verts et autres (allées, bassins, voirie, etc.).

Surface plancher - Somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction des embrasures des portes et fenêtres, des cages d'escalier et ascenseurs, des aires de stationnement, des caves et des combles non aménageables, des locaux techniques nécessaires au fonctionnement des bâtiments.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Enquêtes sur le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements publics du second degré.

2 Répartition du nombre d'établissements en 2018-2019

	Collèges	LEGT	LP	Ensemble	Nombre de cités scolaires
Nombre d'établissements hors cité scolaire	5 029	1 216	658	6 903	
Nombre d'établissements en cité scolaire	261	384	168	813	400
Nombre total d'établissements	5 290	1 600	826	7 716	

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

© DEPP

Lecture : en septembre 2018, on a recensé 7 716 établissements dans le second degré public, répartis entre 6 903 établissements hors cité scolaire et 813 en cité scolaire.

Ces 813 établissements en cité scolaire correspondent à 261 collèges, 384 LEGT et 168 LP et sont regroupés en 400 cités scolaires.

Les 6 903 établissements hors cité scolaire correspondent à 5 029 collèges, 1 216 LEGT et 658 LP.

3 Surfaces en 2018-2019

	Collèges (1)	LEGT (1)	LP (1)	Cités scolaires	Ensemble
Surface cadastrale (2)	82 386,9	44 648,1	17 498,7	19 189,4	163 723,0
<i>dont surfaces non bâties :</i>	<i>60 779,7</i>	<i>32 791,2</i>	<i>12 308,4</i>	<i>14 544,5</i>	<i>120 423,7</i>
- cours de récréation	14 029,0	6 129,0	1 935,0	2 723,5	24 816,6
- parkings découverts	8 091,9	4 201,3	1 782,0	2 118,2	16 193,4
- aires sportives découvertes	6 148,4	3 208,7	918,9	1 769,5	12 045,5
- espaces verts	31 621,6	18 378,7	7 274,7	7 614,5	64 889,5
- autres	895,2	880,1	397,8	320,8	2 493,9
<i>dont surfaces bâties</i>	<i>21 471,1</i>	<i>11 970,0</i>	<i>5 225,9</i>	<i>4 619,7</i>	<i>43 286,8</i>
Taux d'encombrement (%) (3)	26,1	26,8	29,9	24,1	26,4
Surfaces plancher (2)	37 082,0	24 678,1	8 827,8	10 201,0	80 788,9
<i>dont : surface plancher des bâtiments principaux</i>	<i>35 268,1</i>	<i>23 907,2</i>	<i>8 553,6</i>	<i>9 928,1</i>	<i>77 657,0</i>
<i>surface des bâtiments démontables</i>	<i>177,2</i>	<i>140,6</i>	<i>37,4</i>	<i>53,8</i>	<i>409,1</i>

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

© DEPP

1. Établissements hors cité scolaire.

2. Surface en milliers de m².

3. Surface bâtie/surface cadastrale.

4 Indicateurs sur le parc immobilier du second degré public en 2018-2019

	Collèges (1)	LEGT (1)	LP (1)	Cités scolaires	Ensemble
Surface plancher moyenne par élève (en m²) (2)	14,9	18,4	31,7	18,2	17,3
Ancienneté des bâtiments (%)					
Construits avant 1970	24,5	47,3	39,0	65,2	38,4
Construits de 1970 à 1979	30,1	12,2	21,9	15,2	21,7
Construits de 1980 à 1989	11,1	9,0	13,5	3,9	9,8
Construits de 1990 à 1999	15,0	19,8	13,1	9,2	15,6
Construits de 2000 à 2009	12,9	7,3	8,3	3,3	9,5
Construits depuis 2010	6,5	4,5	4,2	3,1	5,2
Occupation des capacités d'accueil pour l'enseignement (2) (%)					
Taux moyen d'occupation	79,6	84,4	70,0	–	80,4
Part des établissements occupés à plus de 90 %	31,6	45,4	14,3	–	32,4
Part des ensembles immobiliers dotés d'au moins (%)					
Une salle informatique	97,7	98,8	99,5	98,7	98,1
Une salle artistique (arts plastiques, musique)	97,6	78,1	92,9	94,1	93,8
Nombre d'élèves par place en CDI (3)	12,9	15,1	10,0	10,5	13,0
Internats et service de restauration (%)					
Part des ensembles dotés d'internat	4,5	55,8	56,3	74,0	21,7
Taux d'occupation des lits	64,0	84,0	78,2	81,2	81,2
Part des lits destinés aux filles	45,3	46,8	37,0	49,3	45,0
Part des ensembles dotés d'un service de restauration	95,0	96,9	91,6	99,5	95,5

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

© DEPP

1. Établissements hors cité scolaire.

2. Calculs effectués sur tous les établissements, y compris ceux faisant partie des cités scolaires.

3. CDI : centre de documentation et d'information.

En 2018, 94 % des lycéens déclarent se sentir bien dans leur établissement (1). Ce taux est stable depuis 2011, quelle que soit la population interrogée (lycéens ou collégiens). Toutefois, l'indice de climat scolaire connaît une légère baisse qui est en partie due à une opinion un peu moins favorable pour les filles (2). Le recul des réponses positives est plus marqué pour les questions relatives à la sécurité à l'extérieur de l'établissement et le sentiment de violence à l'intérieur de l'établissement.

Le profil des violences subies n'a pas changé : les vols de fournitures, les mises à l'écart et les surnoms désagréables sont toujours les atteintes les plus citées (3). Des différences plus marquées qu'au collège

apparaissent entre les filles et les garçons. Ainsi, les filles déclarent plus d'insultes que les garçons, elles sont même près de dix fois plus nombreuses à déclarer des insultes sexistes. Les insultes homophobes, mesurées pour la première fois lors de cette enquête, sont autant citées par les garçons et les filles (4 %). Peu de lycéens déclarent des faits de violences graves telles que les menaces ou les blessures par arme. Globalement, le pourcentage d'élèves déclarant une multivictimation allant de modérée à forte reste stable depuis 2015 (de l'ordre de 5 %). La multivictimation, qui peut s'apparenter à du harcèlement, touche plus souvent les élèves de lycées professionnels, mais autant les filles que les garçons.

Précisions

L'enquête de climat scolaire et victimation auprès des lycéens s'est déroulée au printemps 2018. Environ 30 000 lycéens ont été tirés au sort.

L'indice de climat scolaire comptabilise les réponses positives aux questions portant sur le climat scolaire (se sentir bien dans son lycée, etc.). Il est découpé en quatre catégories : de « très mauvais » à « très bon ». **L'indice de victimation**

synthétise neuf faits de violence psychologique et physique en prenant partiellement en compte la fréquence et la gravité des actes recensés. Il permet de distinguer quatre niveaux différents : de l'absence de victimation à la multivictimation.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 18.33 ; 17.30.
- Pour l'enquête de climat scolaire et de victimation dans les collèges : voir *RERS*, édition 2018.

1 Opinion des élèves sur le climat scolaire dans les lycées au printemps 2018, en %

	Lycéens	Sexe		Type d'établissement		
		Garçons	Filles	Professionnel	Enseignement GT	Polyvalent
Tout à fait bien ou plutôt bien dans son lycée	93,9	94,9	93,0	91,0	94,8	94,3
Ambiance tout à fait bien ou plutôt bien entre les élèves	88,7	92,0	85,6	81,7	91,0	89,3
Les relations avec les enseignants sont très bonnes ou bonnes	83,6	82,1	85,0	78,1	85,1	84,5
Tout à fait bien ou plutôt bien dans sa classe	90,9	92,8	89,0	90,1	91,2	90,9
Les bâtiments (salles de cours, cour, etc.) sont agréables ou plutôt agréables	72,2	72,4	72,0	68,5	74,5	71,1
Les relations avec la vie scolaire sont bonnes ou très bonnes	88,5	89,2	87,9	88,5	87,7	89,7
Les relations avec les autres adultes sont bonnes ou très bonnes	94,2	94,1	94,3	95,0	94,1	94,0
Pas du tout ou pas beaucoup de violence au lycée	89,6	89,6	89,6	81,8	94,1	87,8
On apprend tout à fait ou plutôt bien dans le lycée	87,5	85,8	89,2	84,0	89,2	87,1
Les punitions données sont très justes ou plutôt justes	72,0	68,7	75,2	64,8	73,8	73,6
N'a pas été puni dans l'année	65,2	55,7	74,3	53,5	68,4	67,3
Trouve que les notes sont très justes ou plutôt justes	85,0	83,6	86,4	86,8	83,4	86,2
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le lycée	92,2	93,2	91,3	87,8	94,7	91,1
Jamais d'absence due à la violence	95,4	96,5	94,4	92,7	96,6	95,4
Ne s'est jamais absenté sans y être autorisé (1)	55,9	52,6	58,9	51,0	58,8	54,6
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le quartier autour du lycée	77,2	81,1	73,5	73,1	79,9	75,6
En sécurité dans les transports scolaires	82,5	88,5	76,8	78,5	82,8	84,3

► **Champ : France métropolitaine + DOM, lycées publics et privés sous contrat.**

1. Cette modalité ne correspond pas à la définition officielle de l'absentéisme (quatre demi-journées d'absence sans motif un mois donné).

Lecture : 93,9 % des élèves ont déclaré se sentir tout à fait bien ou plutôt bien dans leur lycée.

© DEPP

2 Indicateurs de climat scolaire et de victimation selon le sexe et le type d'établissement au printemps 2018, en %

	Lycéens	Sexe		Type d'établissement		
		Garçons	Filles	Professionnel	Enseignement GT	Polyvalent
Indicateur de climat scolaire						
Très mauvais climat (de 0 à 4 réponses positives)	1,0	1,1	0,9	1,3	0,8	1,1
Mauvais climat (de 5 à 8 réponses positives)	3,5	3,6	3,4	6,1	2,4	3,6
Bon climat (de 9 à 12 réponses positives)	19,7	19,6	19,7	26,4	17,2	19,4
Très bon climat (de 13 à 17 réponses positives)	75,9	75,6	76,1	66,2	79,7	76,0
Indicateur de victimation						
Absence de victimation	74,5	77,5	71,6	72,1	75,3	74,7
Faible victimation	20,1	17,1	22,9	20,3	20,4	19,6
Victimation modérée	4,1	3,9	4,3	5,3	3,4	4,5
Forte victimation - harcèlement	1,3	1,4	1,2	2,3	0,9	1,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM, lycées publics et privés sous contrat.**

Lecture : 76,1 % des filles ont déclaré au moins 13 réponses positives sur les 17 questions concernant le climat scolaire. 1,2 % des filles ont déclaré une forte victimation contre 1,4 % des garçons.

© DEPP

3 Proportions d'élèves déclarant des violences dans les lycées au printemps 2018, en %

	Lycéens	Sexe		Type d'établissement		
		Garçons	Filles	Professionnel	Enseignement GT	Polyvalent
Vol de fournitures scolaires	35,8	37,0	34,7	34,1	37,7	34,2
Mise à l'écart	35,2	27,8	42,2	33,2	36,9	34,1
Surnom désagréable	27,0	27,5	26,6	28,7	26,2	27,3
Moquerie de la bonne conduite en classe	22,4	22,4	22,5	24,1	22,1	22,0
Insulte	21,7	19,2	24,1	26,2	19,6	22,1
Vol d'objets personnels	12,9	12,6	13,2	15,8	12,0	12,6
Insulte sexiste	10,5	2,2	18,4	8,3	12,1	9,7
Sentiment d'humiliation	10,1	7,4	12,5	10,7	10,2	9,5
Victime de vidéos, de photos ou de rumeurs humiliantes sur internet	9,0	8,1	9,9	8,6	9,6	8,5
Bousculade	8,8	8,6	9,1	11,4	7,9	8,7
Injurié ou moqué sur un réseau social	7,6	7,0	8,2	7,6	7,5	7,6
Insulte par rapport à l'origine ou la couleur de peau	7,1	7,7	6,6	8,6	6,6	7,1
Menace	6,6	6,7	6,6	8,6	6,0	6,4
Victime d'un comportement déplacé à caractère sexuel	6,6	2,4	10,6	5,1	7,5	6,2
Vol d'argent	6,4	6,6	6,2	8,9	5,2	6,8
Cible de lancers d'objets	4,4	5,3	3,6	6,2	3,8	4,2
Dégradation accessoires personnels	4,1	5,1	3,0	5,6	3,4	4,2
Insulte homophobe	3,9	4,1	3,7	4,9	3,8	3,5
Insulte par rapport au lieu de résidence	3,5	4,0	3,0	4,3	3,2	3,4
Coup	3,2	3,9	2,5	4,7	2,3	3,6
Insulte à propos de la religion	3,1	3,2	3,1	4,4	3,3	2,3
Usurpation d'identité sur internet	2,4	2,4	2,4	3,5	2,2	2,0
Victime de violences graves à caractère sexuel	1,6	0,8	2,3	2,4	1,5	1,3
Agressé ou frappé pour des raisons sexistes	1,6	1,3	1,8	3,2	1,0	1,4
Menace avec armes	1,4	2,3	0,6	2,3	1,2	1,2
Racket	1,2	1,4	0,9	2,1	0,9	1,0
Blessure par arme	0,9	1,2	0,5	1,5	0,8	0,6
Agressé ou frappé pour des raisons homophobes	0,8	1,1	0,6	1,7	0,5	0,8

► **Champ : France métropolitaine + DOM, lycées publics et privés sous contrat.**

Lecture : 35,8 % des élèves ont déclaré un vol de fournitures scolaires.

© DEPP

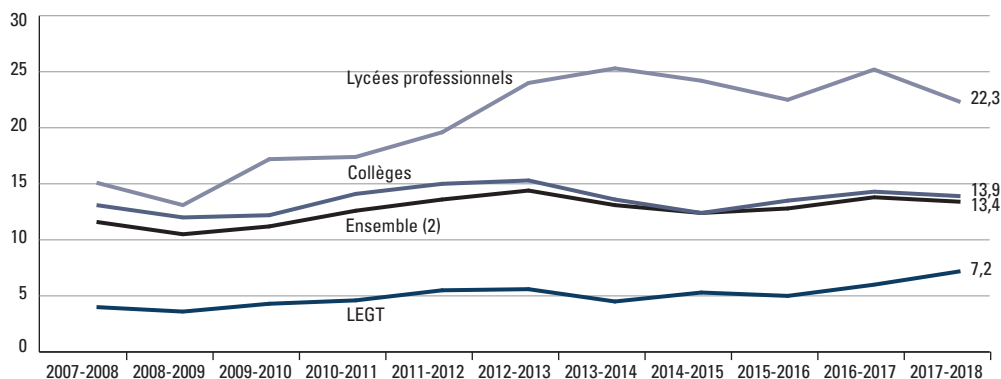
Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le nombre d'incidents graves déclarés par les chefs d'établissement du second degré public s'établit à 13,4 incidents pour 1 000 élèves (1). Globalement, le niveau de violence ainsi mesuré demeure stable depuis plusieurs années.

Comme les années précédentes, l'intensité de la violence dépend du type d'établissement. Elle demeure plus élevée dans les lycées professionnels (LP) avec 22,3 incidents graves en moyenne pour 1 000 élèves que dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) avec 7,2 incidents graves pour 1 000 élèves. Dans les collèges, le niveau de violence déclaré est proche de celui de l'ensemble des établissements avec un taux de 13,9.

Un chef d'établissement du second degré public sur cinq ne déclare aucun incident. Une telle situation est plus fréquente dans les collèges que dans les LP (2). Ces derniers concentrent plus d'incidents graves. En particulier, un proviseur de LP sur trois déclare plus de dix incidents pendant l'année scolaire 2017-2018. Ils sont près d'un sur quatre parmi les principaux de collège et il en est de même parmi les proviseurs de LEGT.

Les atteintes aux personnes sont les incidents graves les plus fréquemment déclarés. Ils représentent 77,4 % des incidents graves déclarés (3) (voir « Précisions »). En particulier, les violences verbales constituent 38,3 % des faits, et les violences physiques 31,6 %. Par ailleurs, les atteintes aux biens concentrent 7,2 % des faits ; les autres types d'atteintes 15,4 %.

1 Nombre moyen d'incidents graves pour 1 000 élèves par type d'établissement (1)



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), second degré, Public.

1. Voir « Précisions ».

2. Établissements publics locaux d'enseignement.

© DEPP

Précisions

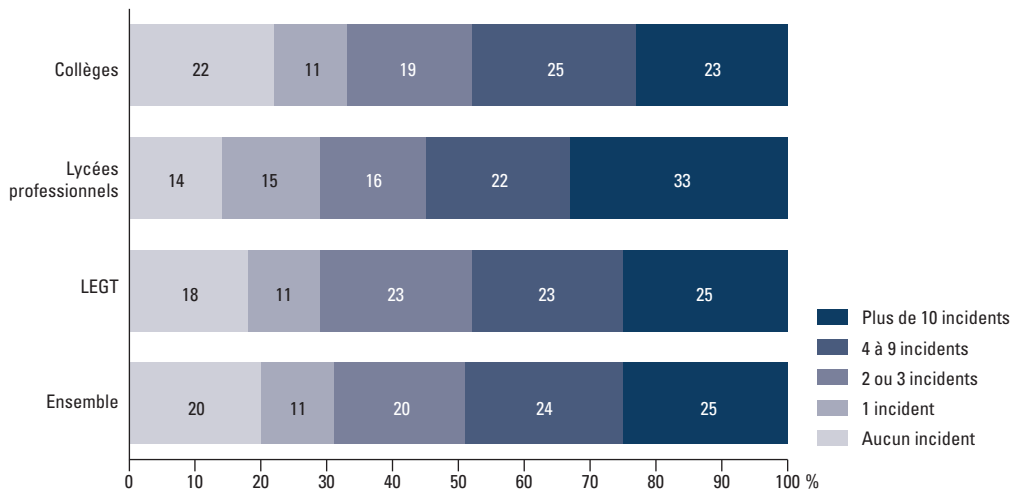
Le système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (Sivis), reconnu d'intérêt général et de qualité statistique par le CNIS, permet le recueil de données tout au long de l'année sur la violence et le climat en milieu scolaire. Les données diffusées portent sur le second degré public. Depuis 2017-2018, l'échantillon d'établissements a été renouvelé avec une taille réduite. Afin d'alléger la charge de travail des chefs d'établissements, l'enquête est menée auprès de 1 000 éta-

blissements. Par l'atteinte grave qu'ils représentent à l'institution scolaire, tous les actes envers les personnels sont retenus. Cependant, seuls les incidents entre élèves les plus graves sont retenus (ceux motivés par une discrimination ou ceux ayant entraîné des soins par exemple).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.32 ; 17.29 ; 16.30 ; 15.49 ; 14.38.

2 Répartition des établissements suivant le nombre d'incidents graves en 2017-2018, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM, second degré, Public.

► Lecture : au cours de l'année scolaire 2017-2018, 22 % des collèges ont déclaré aucun incident grave.

© DEPP

3 Les incidents graves selon leur nature, en %

Types d'incident grave	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
Atteintes aux personnes	80,7	76,2	78,6	80,7	79,9	79,3	79,0	80,4	80,2	77,4
Violences verbales	35,3	37,9	40,2	40,4	40,7	41,7	42,0	41,8	42,2	38,3
Violences physiques	38,8	30,4	31,2	33,4	32,8	30,2	30,0	30,9	31,3	31,6
Atteintes à la vie privée	1,6	2,3	1,6	1,8	2,1	2,4	2,6	2,7	2,6	2,9
Violences sexuelles	1,6	1,8	2,0	1,8	1,8	2,1	2,0	2,1	2,1	2,4
Racket	2,3	2,6	2,5	2,3	1,9	2,0	1,7	2,0	1,2	1,2
Bizutage	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,8
Happy slapping(1)	0,7	0,8	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,2
Atteintes aux biens	13,0	14,1	11,7	10,0	9,9	9,1	8,5	8,2	8,5	7,2
Vol	5,7	6,5	5,3	5,2	4,9	4,9	4,5	4,2	4,5	3,6
Dommage aux locaux ou au matériel	5,2	6,4	5,2	3,9	4,0	3,1	3,3	3,5	3,5	3,0
Dommage aux biens personnels	2,1	1,2	1,2	0,9	1,0	1,1	0,7	0,5	0,5	0,6
Autres atteintes	6,3	9,7	9,7	9,3	10,2	11,6	12,5	11,4	11,3	15,4
Consommation de stupéfiants	1,9	2,4	1,5	2,0	2,7	3,1	3,8	2,8	2,4	2,5
Trafic de stupéfiants	1,2	1,0	0,6	0,7	1,0	1,1	0,9	1,2	1,1	1,1
Port d'arme blanche ou objet dangereux (2)	2,2	3,3	2,1	2,2	2,6	2,6	2,6	3,2	3,7	4,0
Port d'arme à feu	0,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Intrusions sans violence (2)	-	2,1	2,0	1,5	1,4	1,9	2,4	1,8	2,1	2,1
Consommation d'alcool (2)	-	-	2,6	2,3	1,8	2,0	2,1	1,7	1,4	1,8
Suicide et tentative de suicide (2)	-	-	0,8	0,4	0,6	0,9	0,5	0,6	0,6	0,7
Autres types de fait (2)	0,7	0,8	-	-	-	-	-	-	-	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), second degré, Public.

© DEPP

1. Le happy slapping est une pratique qui consiste à filmer l'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable.

2. La modalité « Autres types de fait » a été introduite à la rentrée 2008 et supprimée à partir de 2010 et réintroduite en 2017, le module comptabilisant les « armes » a été remanié en septembre 2009 et les intrusions sont prises en compte depuis décembre 2009. La consommation d'alcool et les suicides/tentatives de suicide ne sont prises en compte que depuis la rentrée 2010.

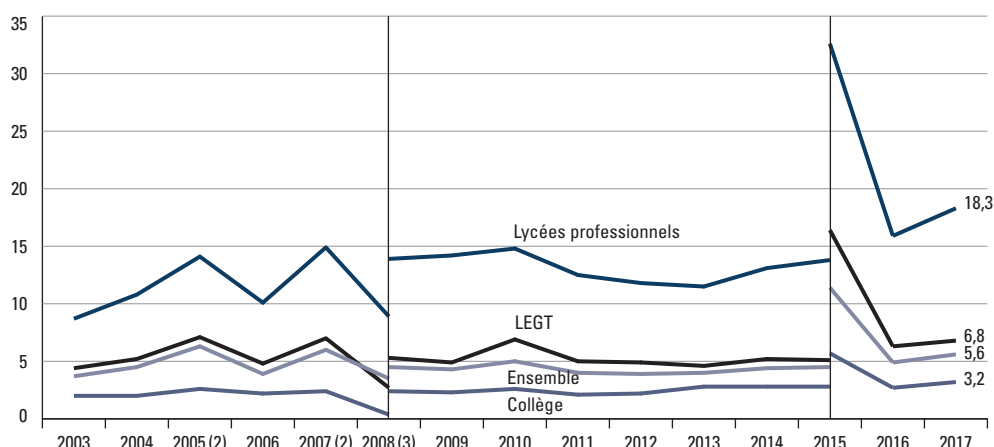
Pour l'année scolaire 2017-2018, en France métropolitaine et dans les DOM, tous mois et types d'établissement du second degré public confondus, la proportion des élèves absents s'élève à 5,6% en moyenne sur l'année (1) (2). Depuis dix ans, en excluant le mois de mai pour lequel les données ne sont disponibles qu'à partir de 2016, le taux est globalement stable (autour de 4,4%).

Les différences sont nettes selon le type d'établissement. Ainsi, pour les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), la proportion moyenne d'élèves absents s'élève à 6,8%. Pour les lycées professionnels (LP), cette moyenne est de 18,3%. Et la proportion moyenne de collégiens absents se situe à 3,2%.

Ce taux moyen cache les disparités entre établissements. Six mois sur neuf, la moitié des établissements présente moins de 2,1% d'élèves absents alors que, dès novembre, dans les 10% d'établissements les plus touchés, le taux dépasse 10% (3).

Du fait de leurs absences non justifiées, l'ensemble des élèves perd en moyenne 1,6% du temps d'enseignement qui leur est dû (4). Lorsque toutes les absences, quel que soit le motif, justifiées ou non, sont prises en compte, ce temps d'enseignement perdu passe à 6,7%. Comme pour le taux d'absentéisme, ce pourcentage moyen cache une réalité différente selon le type d'établissement. Les collégiens perdent en moyenne 5,5% d'heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année; les élèves des LEGT en perdent 7,4% et ceux des LP 13,2% (5).

1 Évolution de la proportion moyenne annuelle d'élèves absents selon le type d'établissement, en % (1)



► Champ : France métropolitaine y compris les DOM à partir de la rentrée scolaire 2013.

1. Moyenne annuelle calculée sur 8 mois (de septembre à avril), le mois de mai n'étant pas exploitable avant l'année 2015 à cause d'un taux de réponse inférieur à 50%.

À partir de 2015, la moyenne annuelle est calculée sur 9 mois (mai inclus).

2. Hausses de l'absentéisme liées aux manifestations lycéennes en 2005 et 2007.

3. Rupture de série due au changement de la définition de l'absentéisme (et donc du calcul de l'indicateur) en 2008.

© DEPP

Précisions

L'enquête sur l'absentéisme des élèves est menée auprès d'un échantillon national d'un millier d'établissements publics du second degré.

Un élève est considéré comme **absentéiste** dès qu'il a cumulé quatre demi-journées ou plus d'absences non justifiées par mois (seuil fixé par la loi relative à l'assiduité scolaire).

Une absence est **non justifiée** à partir du moment où elle ne présente aucun motif d'excuse par les responsables légaux ou un motif considéré comme non légitime par l'établissement.

Le **temps d'enseignement perdu** est calculé par le nombre total des heures d'absences rapporté au nombre total d'heures d'enseignement de l'établissement. Cet indicateur estime l'incidence globale de l'absence des élèves sur l'enseignement qui leur était dû.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.04 ; 18.06 ; 17.06 ; 16.11 ; 15.05.

2 Proportion moyenne d'élèves absents en 2017-2018, en %

	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Moyenne 2017-2018
Collège	1,5	2,0	2,6	3,5	2,9	3,4	3,5	3,4	5,8	3,2
LEGT	2,5	3,7	4,9	6,0	5,7	5,7	7,6	8,1	17,1	6,8
LP	11,2	13,5	14,9	15,8	15,4	16,5	21,6	20,2	35,8	18,3
Ensemble	2,6	3,5	4,3	5,3	4,9	5,3	6,3	6,3	12,0	5,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'élèves absents varie de 2,6 % en septembre 2017 à 12 % en mai 2018.

© DEPP

3 Distribution de la proportion d'élèves absents en 2017-2018, en %

	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018
Médiane	0,7	1,1	1,5	2,0	1,7	2,1	2,6	2,6	4,8
Dernier quartile	2,2	3,3	4,2	5,5	5,2	5,6	6,7	7,2	14,7
Dernier décile	6,3	8,3	10,9	12,9	12,0	12,9	14,5	16,0	28,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

Lecture : en janvier 2018, la moitié des établissements (médiane) ont moins de 1,7 % d'élèves absents, et les 10 % des établissements les plus touchés par l'absentéisme (ceux du dernier décile) ont plus de 12 % d'élèves absents.

© DEPP

4 Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées par type d'établissement, en %

	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Moyenne 2017-2018
Collège	0,4	0,7	0,6	1,1	0,9	1,2	1,0	1,1	1,6	1,0
LEGT	0,7	1,3	1,2	2,0	1,6	1,9	2,2	2,8	4,5	2,0
LP	2,3	3,6	3,1	4,3	3,8	4,2	5,3	5,8	9,1	4,6
Ensemble	0,7	1,1	1,0	1,6	1,4	1,7	1,8	2,0	3,1	1,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées, varie de 0,7 % en septembre 2017 à 3,1 % en mai 2018.

© DEPP

5 Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences tous motifs par type d'établissement, en %

	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Moyenne 2017-2018
Collège	2,9	3,9	4,1	6,6	5,5	7,4	6,1	5,7	7,1	5,5
LEGT	3,8	5,6	5,7	8,2	7,3	9,2	7,9	8,5	10,6	7,4
LP	7,2	9,4	8,4	32,7	10,2	11,6	11,7	12,0	15,9	13,2
Ensemble	3,5	4,8	4,9	9,8	6,4	8,3	7,2	7,0	8,9	6,7

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public.**

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'heures d'enseignement perdues pour absences tous motifs confondus, varie de 3,5 % en septembre 2017 à 8,9 % en mai 2018.

© DEPP

À la rentrée 2018, 363 collèges publics sont en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) en France métropolitaine et dans les DOM (2). Ils scolarisent 7,1 % des collégiens du secteur public (186 000 élèves). Leur répartition n'est pas homogène sur le territoire : en France métropolitaine, la part des collégiens en REP+ oscille entre 0,4 % pour l'académie de Dijon et 13,7 % pour celle d'Aix-Marseille.

Dans les DOM, 32,9 % des collèges sont en REP+ contre 5,7 % en France métropolitaine. La part des collégiens en REP+ varie entre 4,4 % en Guadeloupe et 95,3 % en Guyane où tous les collèges publics sauf un sont en REP+ depuis la rentrée 2016.

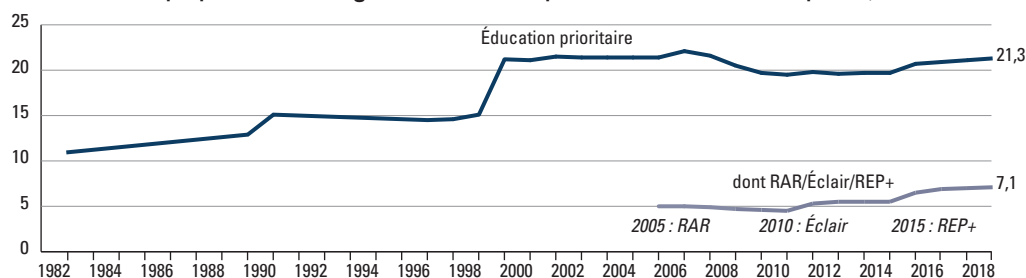
2 465 écoles publiques sont en REP+. Elles accueillent 7,9 % des écoliers du secteur public (460 000 élèves). Les diversités académiques sont semblables à celles des collèges.

Dans les DOM, 37,4 % des écoliers du public sont dans une école REP+ contre 6,5 % en France métropolitaine.

Les collèges en REP+ se caractérisent par la concentration des élèves de milieu défavorisé. Ainsi, plus de neuf collèges en REP+ sur dix accueillent au moins 60 % d'élèves d'origine sociale défavorisée contre seulement 4 % des collèges du public hors éducation prioritaire (3).

Les collégiens des REP+ sont d'origine sociale défavorisée : près de trois quarts d'entre eux (74,3 %) ont des parents ouvriers ou inactifs, contre 37,8 % dans les établissements publics hors éducation prioritaire (4). De plus, 15,3 % des élèves de sixième qui entrent dans un collège REP+ sont en retard en sixième contre 6,4 % hors éducation prioritaire.

1 Évolution de la proportion de collégiens en éducation prioritaire dans le secteur public, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public.

Note : le label RAR existe de 2005 à 2010, le label Éclair de 2011 à 2014 et le label REP+ depuis 2015.

© DEPP

Précisions

Éducation prioritaire - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 18.02.
- Stéfanou A., « L'éducation prioritaire : scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012 », *Éducation & formations*, n° 95, MENJ-MESRI-DEPP, décembre 2017.
- Pour les données sur le retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2018 en éducation prioritaire, voir la fiche 2.16.

2 Nombre et proportion d'écoles, de collèges et d'élèves en REP+ dans le secteur public à la rentrée 2018

Académies et régions académiques	Collèges				Écoles			Niveau préélémentaire		Niveau élémentaire	
	Nombre	%	Effectifs d'élèves	%	Nombre	Effectifs d'élèves	%	Effectifs d'élèves	%	Effectifs d'élèves	%
Clermont-Ferrand	5	3,6	1 865	3,9	35	4 518	4,5	1 833	5,0	2 685	4,3
Grenoble	4	1,6	1 574	1,2	29	4 146	1,4	1 708	1,6	2 438	1,3
Lyon	22	10,3	11 338	9,5	150	33 061	11,3	13 731	12,2	19 330	10,7
Auvergne-Rhône-Alpes	31	5,2	14 777	4,9	214	41 725	6,0	17 272	6,7	24 453	5,7
Besançon	4	3,7	2 061	4,3	28	4 324	4,2	1 695	4,5	2 629	4,0
Dijon	1	0,6	264	0,4	8	1 091	0,8	486	1,0	605	0,7
Bourgogne-Franche-Comté	5	1,9	2 325	2,1	36	5 415	2,3	2 181	2,5	3 234	2,2
Bretagne (Rennes)	1	0,5	479	0,5	5	783	0,4	359	0,5	424	0,3
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	10	4,3	3 887	3,6	65	10 451	4,6	4 429	5,4	6 022	4,2
Corse	1	3,4	221	1,8	5	729	3,0	257	2,9	472	3,0
Nancy-Metz	9	4,2	3 141	3,4	47	7 371	3,7	2 977	4,0	4 394	3,5
Reims	10	7,7	4 085	7,9	58	8 719	7,6	3 659	8,6	5 060	7,0
Strasbourg	12	8,2	7 028	9,2	85	17 690	10,4	6 951	10,9	10 739	10,1
Grand Est	31	6,3	14 254	6,5	190	33 780	7,0	13 587	7,6	20 193	6,6
Amiens	13	7,5	6 509	7,9	111	15 804	8,7	6 336	9,4	9 468	8,3
Lille	41	12,5	17 117	11,0	287	48 104	13,2	19 746	13,8	28 358	12,8
Hauts-de-France	54	10,8	23 262	9,9	398	63 908	11,7	26 082	12,4	37 826	11,3
Créteil	35	9,7	20 193	10,0	257	53 566	11,0	21 630	11,5	31 936	10,7
Paris	4	3,5	1 609	2,9	27	4 230	3,4	1 685	3,5	2 545	3,3
Versailles	24	5,6	12 094	4,9	176	32 146	5,5	13 025	5,7	19 121	5,3
Île-de-France	63	7,0	33 896	6,7	460	89 942	7,5	36 340	7,8	53 602	7,3
Caen	3	2,1	899	1,7	10	1 735	1,6	736	1,8	999	1,4
Rouen	12	7,4	4 026	5,1	71	11 184	6,5	4 561	7,2	6 623	6,1
Normandie	15	4,9	4 925	3,7	81	12 919	4,6	5 297	5,1	7 622	4,2
Bordeaux	3	1,2	1 214	1,0	20	3 449	1,3	1 439	1,5	2 010	1,2
Limoges	2	2,6	631	2,3	14	1 845	3,4	752	3,8	1 093	3,1
Poitiers	4	2,5	1 515	2,2	31	3 854	2,8	1 617	3,3	2 237	2,5
Nouvelle-Aquitaine	9	1,8	3 360	1,5	65	9 148	2,0	3 808	2,3	5 340	1,8
Montpellier	16	8,0	8 714	8,0	117	20 116	8,5	7 941	9,3	12 175	8,1
Toulouse	5	2,1	1 931	1,7	40	6 670	2,7	2 951	3,3	3 719	2,4
Occitanie	21	4,8	10 645	4,8	157	26 786	5,6	10 892	6,2	15 894	5,2
Pays de la Loire (Nantes)	11	4,4	3 487	3,1	68	11 737	4,6	5 252	5,6	6 485	4,1
Aix-Marseille	33	15,7	15 717	13,7	221	39 895	15,1	15 952	16,2	23 943	14,5
Nice	6	4,2	3 098	3,7	52	10 588	5,8	4 414	6,5	6 174	5,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39	11,0	18 815	9,5	273	50 483	11,3	20 366	12,3	30 117	10,8
France métropolitaine	291	5,7	134 697	5,4	2 017	357 806	6,5	146 122	7,1	211 684	6,1
Guadeloupe	3	6,5	1 047	4,4	17	2 224	5,5	888	6,0	1 336	5,2
Guyane	30	96,8	20 581	95,3	159	39 855	96,2	13 948	96,1	25 907	96,3
Martinique	9	20,9	2 642	15,8	53	5 600	17,5	2 306	19,1	3 294	16,5
Mayotte	9	40,9	12 054	41,8	71	22 556	43,3	6 563	40,0	15 993	44,8
La Réunion	21	27,3	14 955	27,1	148	31 908	29,8	12 054	30,4	19 854	29,4
DOM	72	32,9	51 279	35,1	448	102 143	37,4	35 759	36,7	66 384	37,8
France métropolitaine + DOM	363	6,9	185 976	7,1	2 465	459 949	7,9	181 881	8,4	278 068	7,6

► **Champ** : France métropolitaine + DOM, Public.

Lecture : dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 33 collèges en REP+, soit 15,7% des collèges publics de l'académie. 15 517 collégiens sont scolarisés en REP+, soit 13,7% des collégiens de l'académie scolarisés dans le secteur public. 221 écoles sont en REP+, accueillant 39 895 élèves soit 15,1% des écoliers de l'académie scolarisés dans le secteur public.

© DEPP

3 Répartition des collèges publics à la rentrée 2018, en %

Proportion de collèges scolarisant	REP+	REP	Hors EP
Plus de 75% d'élèves défavorisés	47	5	—
Plus de 60% d'élèves défavorisés	92	49	4

► **Champ** : France métropolitaine + DOM, Public.

© DEPP

REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

REP : réseau d'éducation prioritaire.

EP : éducation prioritaire.

Lecture : 92% des collèges en REP+ scolarisent plus de 60% d'élèves défavorisés contre 49% des collèges en REP et 4% des collèges hors éducation prioritaire.

4 Origine sociale à la rentrée 2018, en %

	Scolarisation dans un collège public			
	en REP+	en REP	hors EP	Ensemble
Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	74,3	60,0	37,8	43,6
Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants	8,3	16,8	35,0	30,6

► **Champ** : France métropolitaine + DOM, Public.

© DEPP

À la rentrée 2018, 731 collèges publics sont en réseau d'éducation prioritaire (REP) en France métropolitaine et dans les DOM (2). Ils scolarisent 14,2 % des collégiens du secteur public (372 600 élèves). En France métropolitaine, la part des collégiens en REP oscille entre 5,9 % pour l'académie de Caen et 44,3 % pour la Corse.

Dans les DOM, 28,3 % des collèges sont en REP contre 13,2 % en France métropolitaine. Hors Guyane (dont tous les collèges publics sont en REP+, sauf un), la part des collégiens en REP varie entre 23,2 % en Guadeloupe et 58,2 % à Mayotte.

4 224 écoles publiques sont en REP. Elles accueillent 12,3 % des écoliers du secteur public (715 200 élèves). La part des écoliers en REP est inférieure à 5 % dans cinq académies (Clermont-Ferrand, Poitiers, Nice,

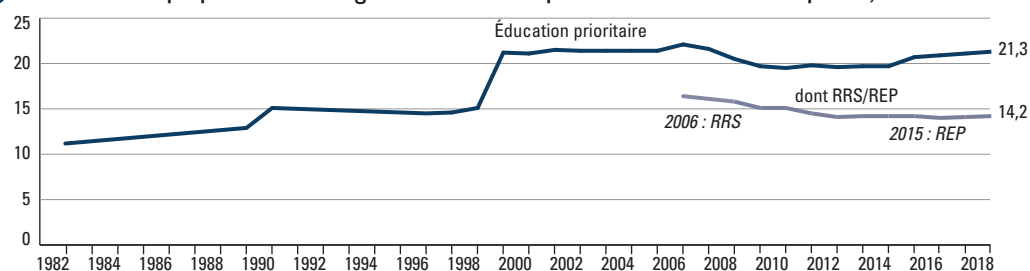
Toulouse et Besançon) et supérieure à 20 % dans trois autres (Créteil, Paris et Corse).

Dans les DOM, elle varie entre 22,3 % en Guadeloupe et 56,7 % à Mayotte. La Guyane n'a aucune école en REP.

Les collèges REP se caractérisent par la concentration des élèves de milieu défavorisé. Ainsi, un collège REP sur deux accueille au moins 60 % d'élèves d'origine sociale défavorisée contre seulement 4 % des collèges publics hors éducation prioritaire (3).

Les collégiens des REP sont d'origine sociale défavorisée : six d'entre eux sur dix ont des parents ouvriers ou inactifs contre 37,8 % dans les établissements publics hors éducation prioritaire. De plus, 10,6 % des élèves de sixième qui entrent dans un collège REP sont en retard en sixième contre 6,4 % hors éducation prioritaire (4).

1 Évolution de la proportion de collégiens en éducation prioritaire dans le secteur public, en %



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011), Public.

Note : le label RRS existe de 2006 à 2014 et le label REP depuis 2015.

© DEPP

Précisions

Éducation prioritaire - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 18.02.
- Stéfanou A., « L'éducation prioritaire : scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012 », *Éducation & formations*, n° 95, MENJ-MESRI-DEPP, décembre 2017.
- Pour les données sur l'origine sociale à la rentrée 2018 en éducation prioritaire, voir la fiche 2.15.

Source

MENJ-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité, enquête dans les écoles de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et base centrale des établissements (BCE).

2 Nombre et proportion d'écoles, de collèges et d'élèves en REP dans le secteur public à la rentrée 2018

Académies et régions académiques	Collèges				Écoles			Niveau préélémentaire		Niveau élémentaire	
	Nombre	%	Effectifs d'élèves	%	Nombre	Effectifs d'élèves	%	Effectifs d'élèves	%	Effectifs d'élèves	%
Clermont-Ferrand	6	4,3	2 934	6,1	34	3 717	3,7	1 399	3,8	2 318	3,7
Grenoble	25	10,2	14 760	11,2	136	24 604	8,2	9 999	9,1	14 605	7,7
Lyon	26	12,1	12 959	10,9	150	30 718	10,5	13 198	11,7	17 520	9,7
Auvergne-Rhône-Alpes	57	9,5	30 653	10,2	320	59 039	8,5	24 596	9,5	34 443	8,0
Besançon	12	11,1	6 553	13,7	42	5 086	4,9	2 065	5,5	3 021	4,6
Dijon	22	13,9	9 274	14,5	103	11 047	8,4	4 435	9,2	6 612	8,0
Bourgogne-Franche-Comté	34	12,8	15 827	14,2	145	16 133	6,9	6 500	7,5	9 633	6,5
Bretagne (Rennes)	15	7,1	5 561	6,0	82	12 737	6,4	5 283	7,2	7 454	6,0
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	20	8,7	8 832	8,3	90	15 954	7,1	6 130	7,5	9 824	6,8
Corse	10	34,5	5 381	44,3	69	8 613	34,9	3 115	35,7	5 498	34,4
Nancy-Metz	25	11,6	11 152	12,1	135	18 176	9,1	7 089	9,6	11 087	8,8
Reims	20	15,4	8 299	16,0	86	12 610	11,0	5 000	11,8	7 610	10,6
Strasbourg	9	6,1	5 646	7,4	37	9 857	5,8	3 768	5,9	6 089	5,7
Grand Est	54	11,0	25 097	11,4	258	40 643	8,4	15 857	8,8	24 786	8,2
Amiens	30	17,3	14 771	18,0	198	24 101	13,3	9 122	13,6	14 979	13,1
Lille	78	23,9	35 368	22,7	458	67 398	18,5	27 132	19,0	40 266	18,2
Hauts-de-France	108	21,6	50 139	21,1	656	91 499	16,8	36 254	17,3	55 245	16,5
Créteil	98	27,2	55 076	27,2	552	118 054	24,3	46 899	24,9	71 155	23,8
Paris	26	22,8	10 840	19,4	187	34 279	27,4	13 202	27,1	21 077	27,6
Versailles	73	17,2	41 390	16,9	480	101 648	17,3	41 733	18,4	59 915	16,5
Île-de-France	197	21,9	107 306	21,3	1 219	253 981	21,2	101 834	22,0	152 147	20,6
Caen	11	7,7	3 126	5,9	41	6 313	5,7	2 533	6,2	3 780	5,4
Rouen	30	18,4	12 313	15,5	145	22 049	12,8	8 582	13,6	13 467	12,3
Normandie	41	13,4	15 439	11,7	186	28 362	10,0	11 115	10,7	17 247	9,6
Bordeaux	31	12,0	14 733	11,5	266	30 717	11,3	11 635	11,7	19 082	11,0
Limoges	5	6,5	2 378	8,6	28	2 918	5,3	1 195	6,1	1 723	4,9
Poitiers	10	6,3	4 419	6,5	36	5 632	4,0	2 239	4,5	3 393	3,8
Nouvelle-Aquitaine	46	9,3	21 530	9,6	330	39 267	8,4	15 069	9,0	24 198	8,1
Montpellier	16	8,0	8 605	7,9	83	13 725	5,8	5 410	6,3	8 315	5,5
Toulouse	15	6,3	7 272	6,4	89	10 763	4,4	4 231	4,7	6 532	4,2
Occitanie	31	7,0	15 877	7,1	172	24 488	5,1	9 641	5,5	14 847	4,9
Pays de la Loire (Nantes)	19	7,6	7 590	6,7	94	13 283	5,3	5 330	5,7	7 953	5,0
Aix-Marseille	29	13,8	15 551	13,6	172	25 394	9,6	9 852	10,0	15 542	9,4
Nice	8	5,6	5 085	6,1	45	7 951	4,4	3 256	4,8	4 695	4,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37	10,5	20 636	10,4	217	33 345	7,5	13 108	7,9	20 237	7,2
France métropolitaine	669	13,2	329 868	13,3	3 838	637 344	11,5	253 832	12,3	383 512	11,1
Guadeloupe	12	26,1	5 534	23,2	69	9 044	22,3	3 196	21,5	5 848	22,7
Guyane	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	13	30,2	4 926	29,5	66	10 311	32,2	3 992	33,1	6 319	31,6
Mayotte	13	59,1	16 801	58,2	112	29 527	56,7	9 839	60,0	19 688	55,2
La Réunion	24	31,2	15 512	28,1	139	28 948	27,0	10 794	27,2	18 154	26,9
DOM	62	28,3	42 773	29,3	386	77 830	28,5	27 821	28,5	50 009	28,4
France métropolitaine + DOM	731	13,8	372 641	14,2	4 224	715 174	12,3	281 653	13,0	433 521	11,9

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public.

Lecture : dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 29 collèges en REP, soit 13,8 % des collèges publics de l'académie. 15 551 collégiens sont scolarisés en REP, soit 13,6 % des collégiens de l'académie scolarisés dans le secteur public. 172 écoles sont en REP, accueillant 25 394 élèves soit 9,6 % des écoliers de l'académie scolarisés dans le secteur public.

© DEPP

3 Répartition des collèges publics à la rentrée 2018, en %

Proportion de collèges scolarisant	REP+	REP	Hors EP
Plus de 75 % d'élèves défavorisés	47	5	-
Plus de 60 % d'élèves défavorisés	92	49	4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public.

REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

REP : réseau d'éducation prioritaire.

EP : éducation prioritaire.

Lecture : 92 % des collèges en REP+ scolarisent plus de 60 % d'élèves défavorisés, contre 49 % des collèges en REP et 4 % des collèges hors éducation prioritaire.

© DEPP

4 Retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2018, en %

	Scolarisation dans un collège public			
	en REP+	en REP	hors EP	Ensemble
Proportion d'élèves en retard d'un an ou plus à l'entrée en 6 ^e	15,3	10,6	6,4	7,6

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public.

© DEPP

À la rentrée 2017, 9,4 % des élèves scolarisés dans un établissement public ou privé du second degré en France métropolitaine et dans les DOM hors Mayotte résident dans un quartier prioritaire (QP) (1).

Les académies de Créteil et de La Réunion scolarisent plus de 20 % d'élèves habitant dans un QP ; la Guyane plus de 50 %. À l'inverse, huit académies, situées majoritairement au Centre et à l'Ouest scolarisent moins de 5 % d'élèves habitant dans un QP.

Dans le secteur public, 11 % des collégiens résident dans un QP, 4,5 % dans le secteur privé. Les collégiens des quartiers prioritaires sont très massivement d'origine sociale défavorisée : parmi ceux qui sont scolarisés dans le secteur public, 63 % ont des parents

ouvriers ou inactifs (36 % dans le privé) ; cette part est de 27 % pour les collégiens du secteur public résidant hors QP (14 % dans le privé) (2).

De même, le retard scolaire est plus important pour les élèves habitant dans un QP : 18 % des élèves des collèges publics habitant dans un QP sont en retard à l'entrée en sixième contre 9 % des élèves des collèges publics n'habitant pas dans un QP.

Plus de six collégiens sur dix résidant en QP sont scolarisés dans un collège relevant de l'éducation prioritaire (3). À l'inverse, un peu plus d'un collégien sur dix n'habitait pas dans un QP est scolarisé en éducation prioritaire. Dans une large mesure, l'éducation prioritaire et les zones de la politique de la ville se recoupent.

Précisions

Quartier prioritaire (QP) - Ce sont des territoires infra urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. La réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville mise en place par la loi du 21 février 2014 est fondée sur l'identification des territoires urbains abritant une part importante de population à bas revenus. Cette nouvelle géographie est effective depuis le 1^{er} janvier 2015. Elle comprend 1 296 quartiers prioritaires (QP) en France métropolitaine et 140 dans les DOM dont 36 à Mayotte qui ont remplacé les zones urbaines sensibles (ZUS).

Source

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Système.

1 Proportion d'élèves habitant dans un quartier prioritaire (QP) par académie à la rentrée 2017

Académies et régions académiques	Nombre de QP	Élèves habitant en QP (%)	Collégiens habitant en QP (%)		Lycéens généraux et technologiques habitant en QP (%)		Lycéens professionnels habitant en QP (%)	
			Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Clermont-Ferrand	16	3,4	3,8	1,6	3,2	1,6	6,4	3,4
Grenoble	53	4,5	5,4	2,3	4,3	1,5	8,2	3,2
Lyon	71	8,8	11,4	3,8	8,1	2,5	19,0	8,1
Auvergne-Rhône-Alpes	140	6,1	7,5	2,9	5,6	2,0	13,1	5,5
Besançon	27	6,9	8,2	2,6	5,6	2,6	11,9	7,4
Dijon	31	5,1	6,0	2,5	4,3	2,8	8,6	1,4
Bourgogne-Franche-Comté	58	5,8	6,9	2,6	4,9	2,7	10,4	7,0
Bretagne (Rennes)	32	2,7	4,0	1,3	2,7	1,2	6,9	1,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	52	7,2	8,1	4,0	5,8	3,8	12,0	8,9
Corse	5	4,3	4,3	4,2	3,6	3,8	7,1	—
Nancy-Metz	51	6,6	7,6	3,3	5,6	2,0	12,0	5,1
Reims	34	9,0	10,3	4,9	8,1	3,1	16,2	7,4
Strasbourg	31	10,5	12,2	5,0	9,6	3,8	19,2	9,3
Grand Est	116	8,5	9,8	4,3	7,6	2,9	14,8	6,6
Amiens	44	8,6	9,8	4,1	7,5	2,8	13,9	6,2
Lille	155	13,5	15,9	9,3	11,9	7,4	21,8	16,9
Hauts-de-France	199	12,0	13,8	8,1	10,4	6,6	19,3	12,4
Créteil	129	22,1	23,7	11,5	22,6	7,5	35,9	11,7
Paris	20	8,7	10,2	4,5	9,6	5,4	18,1	19,6
Versailles	123	12,7	14,7	4,3	13,3	2,9	24,0	7,8
Île-de-France	272	15,4	17,8	6,3	16,1	4,9	27,3	9,9
Caen	23	4,2	4,8	2,5	3,9	1,9	8,6	5,3
Rouen	39	7,9	8,9	3,9	6,9	4,1	14,3	7,8
Normandie	62	6,3	7,3	3,2	5,6	3,1	12,5	6,0
Bordeaux	44	3,6	4,0	2,1	3,1	1,5	6,3	3,1
Limoges	13	6,1	6,7	2,6	5,2	3,2	10,7	4,5
Poitiers	24	4,1	4,7	1,6	3,2	2,2	7,7	10,0
Nouvelle-Aquitaine	81	4,0	4,6	2,0	3,4	1,9	7,3	3,5
Montpellier	60	9,8	11,3	6,0	8,7	5,0	19,5	9,5
Toulouse	45	4,6	5,3	2,5	4,1	1,4	7,8	4,8
Occitanie	105	7,2	8,2	4,2	6,4	3,4	12,2	6,2
Pays de la Loire (Nantes)	46	4,5	6,5	2,0	4,7	1,7	12,4	4,0
Aix-Marseille	91	16,0	18,0	10,2	13,4	6,4	28,0	20,5
Nice	37	6,8	8,1	2,2	5,5	2,0	12,9	6,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	128	12,3	13,9	7,4	10,0	5,0	22,3	17,4
France métropolitaine	1 296	9,1	10,7	4,4	8,9	3,6	16,1	7,2
Guadeloupe	16	13,0	13,6	10,6	11,8	10,0	16,1	15,8
Guyane	32	53,1	52,9	42,0	52,6	52,7	61,0	—
Martinique	7	6,5	7,1	4,9	4,8	4,1	10,6	10,4
Mayotte	36	—	—	—	—	—	—	—
La Réunion	49	20,4	21,6	8,2	17,8	8,0	30,6	29,4
DOM	140	21,9	23,7	13,1	19	14,2	29,7	19,2
France métropolitaine + DOM	1 436	9,4	11,0	4,5	9,1	3,7	16,6	7,4

► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public.

Lecture : l'académie de Clermont-Ferrand compte 16 quartiers prioritaires (QP), 3,4 % des élèves habitent en QP. C'est aussi le cas de 3,8 % des collégiens scolarisés dans un établissement public et de 1,6 % de ceux scolarisés dans un établissement privé. 3,2 % des lycéens généraux et technologiques scolarisés dans un établissement public et 1,6 % de ceux scolarisés dans un établissement privé habitent en QP. Pour les lycéens professionnels, c'est le cas de 6,4 % des lycéens du public et de 3,4 % des lycéens du privé.

© DEPP

2 L'origine sociale et le retard scolaire des collégiens à la rentrée 2017, en %

	Collégiens habitant					
	en QP		hors QP		Ensemble	
	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé
Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	63,1	36,4	27,1	14,1	31,0	15,1
Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants	7,4	23,9	31,6	51,0	28,9	49,8
Proportion d'élèves entrant en 6 ^e en retard	18,0	9,9	8,9	5,4	9,9	5,6

► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

QP : quartier prioritaire.

Lecture : 63,1 % des élèves habitant en QP scolarisés dans le public sont enfants d'ouvriers ou d'inactifs.

© DEPP

3 Proportion de collégiens en éducation prioritaire selon qu'il habite en QP ou non, à la rentrée 2017, en %

	Collégiens en éducation prioritaire (EP) (%)			Collégiens hors éducation prioritaire (EP) (%)			Ensemble
	en REP+	en REP	Total EP	dans le public	dans le privé	Total hors EP	
Collégiens habitant en QP	32,6	30,8	63,4	27,0	9,6	36,6	100,0
Collégiens n'habitant pas en QP	2,3	8,6	10,9	66,6	22,5	89,1	100,0
Ensemble	5,2	10,7	16,0	62,8	21,3	84,0	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

QP : quartier prioritaire. EP : éducation prioritaire. REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé. REP : réseau d'éducation prioritaire.

Lecture : 32,6 % des élèves habitant en QP sont scolarisés dans un collège REP+ ; 30,8 % se trouvent dans un collège REP soit 63,4 % en EP. Ils sont 27,0 % dans un collège public hors éducation prioritaire et 9,6 % dans un collège privé hors éducation prioritaire, soit 36,6 % hors éducation prioritaire.

© DEPP

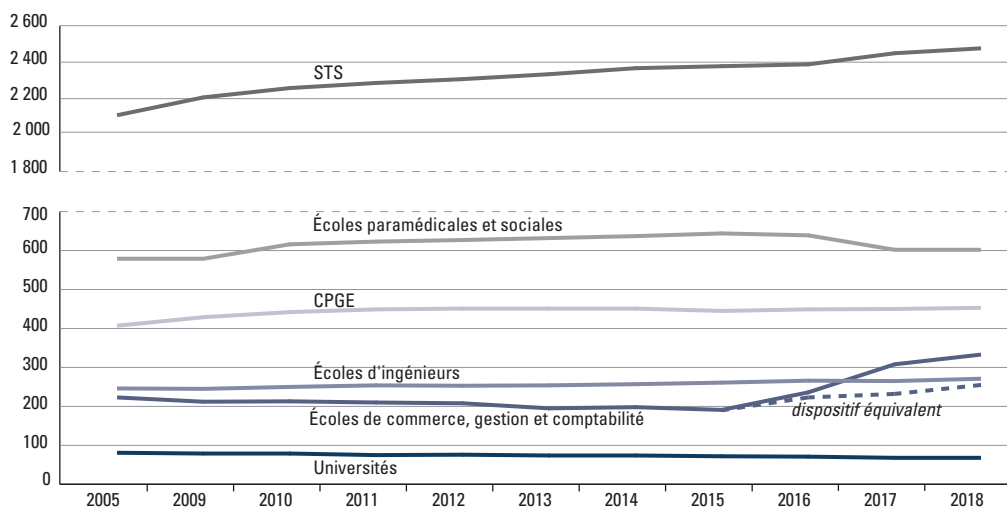
En 2018-2019, la France métropolitaine et les DOM comptent 68 **universités**, nombre inchangé par rapport à l'an dernier (1). Depuis une dizaine d'années, le nombre d'universités a diminué suite à des fusions entre établissements, principalement entre universités d'une même métropole : Strasbourg en 2008, Aix-Marseille en 2011, Bordeaux en 2014, Grenoble en 2016 et dernièrement entre les universités Paris 4 et Paris 6.

Initiés par la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche, les regroupements d'établissements ont transformé l'organisation de l'enseignement supérieur. Ainsi, 204 établissements sont actuellement membres d'une **communauté d'universités et établissements** (Comue) ou d'une association le plus souvent au sein d'une même région académique (2).

Pour les sept associations, le nombre d'établissements impliqués est relativement restreint : de deux à douze établissements associés autour d'une université (3). Pour les dix-neuf Comue, les périmètres sont plus larges : six Comue comptent plus de dix établissements membres. La Comue « Université Bretagne-Loire » se compose même de vingt-deux membres. Au 1^{er} janvier 2019, cette recomposition du paysage de l'enseignement supérieur concerne la quasi-totalité des universités de la métropole et 1 761 900 étudiants, dont 88,7 % à l'université.

Les autres établissements d'enseignement supérieur se présentent sous la forme de petites structures, publiques ou privées, de nature et de spécialisation très variées : écoles d'art, d'architecture, de journalisme, de commerce, d'ingénieurs, de vétérinaire, etc.

1 Évolution du nombre d'établissements dans les principales filières de l'enseignement supérieur



► Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).

© SIES

Précisions

Avvertissement - Les doubles inscriptions en CPGE et à l'université ne sont pas comptabilisées parmi les effectifs à l'université.

Regroupements d'établissements - La loi du 22 juillet 2013 a initié des politiques de site fondées sur les regroupements d'établissements. Elle offre aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, différentes possibilités pour organiser ces regroupements et coordonner leurs poli-

tiques : fusion, participation à une Comue, ou association à un chef de file.

ESPÉ, CPGE, STS, IUT, école d'ingénieurs, écoles de commerce - Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (ESR) : 16.08.
- Code de l'éducation, livre 7, titre I^{er}, chapitre I^{er} et chapitre VIII bis.

Source

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes auprès des établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution du nombre d'établissements et structures de l'enseignement supérieur

Type d'établissement ou de structure	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Universités (1)	81	79	75	76	74	74	72	71	68	68
IUT	114	114	114	114	113	110	111	111	111	112
ESPE					30	30	30	30	30	30
STS (2)	2 109	2 258	2 286	2 307	2 334	2 367	2 378	2 388	2 449	2 476
Publiques	1 312	1 358	1 376	1 376	1 392	1 415	1 432	1 450	1 503	1 534
Privées	797	900	910	931	942	952	946	938	946	942
CPGE (2)	407	442	449	451	451	451	445	449	450	453
Publiques	317	345	350	351	354	355	351	354	355	360
Privées	90	97	99	100	97	96	94	95	95	93
Écoles d'ingénieurs (3)	246	250	254	253	254	257	261	266	265	271
Publiques (4)	177	180	181	176	179	181	179	180	179	180
Privées	69	70	73	77	75	76	82	86	86	91
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	223	213	210	208	195	198	191	236	308	333
Autres établissements d'enseignement universitaire	22	21	21	21	21	23	27	36	46	46
Écoles normales supérieures	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Écoles d'architecture	23	22	22	22	22	22	22	22	24	24
Écoles supérieures artistiques et culturelles (5)	236	235	235	236	245	240	241	221	304	296
Écoles paramédicales hors université (6)	418	406	412	415	420	423	421	410	407	407
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	161	217	215	217	217	221	218	192	185	185
Autres écoles de spécialités diverses	217	197	182	181	188	184	218	213	305	332
<i>dont : écoles juridiques et administratives</i>	57	51	46	43	43	39	40	39	39	36
<i>écoles de journalisme et écoles littéraires</i>	25	29	28	25	32	32	28	39	36	36
<i>écoles vétérinaires</i>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

► **Champ : France métropolitaine + DOM (Mayotte à partir de 2011).**

1. Y compris CUFR de Mayotte, institut national universitaire d'Albi et université de Lorraine. 2. Établissements disposant de classes STS ou CPGE. 3. Implantations, hors formations d'ingénieurs en partenariat (81 implantations en 2018). 4. Y compris implantations des écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées aux universités. 5. Implantations à partir de 2017. 6. Données 2017-2018 reconduites en 2018-2019.

© SIES

3 Les regroupements d'établissements au 1^{er} janvier 2019 (hors double inscription en CPGE et à l'université)

Regroupements	Nombre d'établissements membres (1)	Nombre d'étudiants inscrits	Répartition des inscrits (en %)						
			Universités	Écoles d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce	Écoles d'art (3)	Écoles normales supérieures	Autres (4)	
Association									
Aix-Marseille-Provence-Méditerranée	5	83 513	98,7	1,3	–	–	–	–	
Alsace	6	64 218	94,2	3,7	–	2,2	–	–	
Auvergne	3	33 648	95,0	3,1	–	1,9	–	–	
Champagne (5)	12	33 576	70,7	11,3	15,4	1,3	–	1,4	
Lorraine	2	62 450	96,0	–	4,0	–	–	–	
Picardie	6	35 917	78,8	20,6	–	0,6	–	–	
Sorbonne Université	6	55 726	89,2	7,7	1,9	0,5	–	0,8	
Comue									
Aquitaine	7	90 025	96,8	3,2	–	–	–	–	
Centre Val de Loire	3	45 362	96,4	3,6	–	–	–	–	
Hesam Université	9	57 483	69,7	12,4	10,1	7,2	–	0,6	
Languedoc-Roussillon Universités	6	78 717	97,9	2,1	–	–	–	–	
Normandie Université	6	68 974	95,0	4,0	–	1,0	–	–	
Paris Sciences et Lettres	12	18 004	4,3	9,3	–	16,1	11,2	59,1	
Université Bourgogne Franche-Comté	7	58 876	87,7	7,8	4,5	–	–	–	
Université Bretagne-Loire	22	164 625	91,9	7,2	–	–	0,2	0,7	
Université confédérale Léonard de Vinci	3	44 038	98,4	1,6	–	–	–	–	
Université Côte d'Azur	7	33 296	89,0	–	9,1	1,9	–	–	
Université de Lyon	11	128 838	90,3	7,6	–	–	1,5	0,6	
Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées	18	103 642	81,0	12,0	5,1	1,0	–	0,9	
Université Grenoble Alpes	5	67 529	90,7	7,9	–	1,4	–	–	
Université Lille Nord de France	7	116 804	90,0	2,6	–	–	–	7,4	
Université Paris Lumières	2	53 373	100,0	–	–	–	–	–	
Université Paris Seine	15	34 709	59,0	13,5	19,7	3,6	–	4,2	
Université Paris-Est	6	49 698	93,0	5,4	–	–	–	1,6	
Université Paris-Saclay	12	74 080	75,9	16,7	5,3	–	2,1	–	
Université Sorbonne Paris Cité	8	109 519	85,2	–	–	–	–	14,8	
Total	206	1 766 640	88,5	6,0	2,0	0,8	0,3	2,4	
Total hors double-compte (6)	204	1 761 919	88,7	5,8	2,1	0,8	0,3	2,3	

1. Pour les associations, les établissements concernés sont les chefs de file et les établissements associés en application de la loi de 2013. Pour les Comue, tous les établissements membres sont pris en compte, mais pas les établissements associés ou partenaires, sauf pour les « associés renforcés » prévus par les statuts des Comue Grenoble Alpes et Toulouse Midi-Pyrénées qui sont comptabilisés.

2. Hors écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées aux universités qui sont comptabilisées dans les universités.

3. Écoles supérieures artistiques et culturelles et écoles d'architecture.

4. Comprend l'IEP Paris, Dauphine, l'Université Catholique de Lille, l'Observatoire de Paris, l'IPGP, les écoles vétérinaires, des écoles du secteur du travail social, l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, le Musée national d'histoire naturelle, l'Institut libre d'éducation physique supérieure, l'Inalco, l'ENA, des écoles de formation agricole et l'École des hautes études en santé publique.

5. Le nombre d'étudiants n'est pas disponible pour les établissements du Cnam Grand-Est.

6. Deux établissements sont comptés deux fois : l'université de technologie de Compiègne est membre de l'association Picardie et de celle de Sorbonne Université (4 305 étudiants) et l'École des hautes études en santé publique est membre de la Comue Université Sorbonne Paris Cité et de celle de Bretagne-Loire (416 étudiants).

© SIES